



Assemblée générale

Documents officiels

Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

1435^e séance

Mercredi 13 juillet 1994, à 10 heures
New York

Président : M. Lohia (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

En l'absence du Président, M. Remírez de Esténoz Barciela (Cuba), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 25.

Question du Timor oriental (A/AC.109/1187)

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Le Comité est saisi du document de travail, préparé par le Secrétariat, qui figure dans le document A/AC.109/1187.

Conformément à la décision prise à sa 1431^e séance, le Comité va entendre maintenant les pétitionnaires dont les demandes d'audition ont été acceptées. À ce sujet, nous devons lancer deux appels aux pétitionnaires. Premièrement, au moment de faire leur déclaration, ils doivent tenir compte du fait que l'équipe d'interprètes procède à une interprétation simultanée dans diverses langues et ne pas oublier, en ce qui concerne tant le débit que la forme de leur déclaration, le travail utile qu'accomplit l'équipe d'interprètes. En termes concrets, ils ne doivent pas prononcer leur déclaration trop rapidement pour que l'interprétation puisse être faite correctement.

Par ailleurs, et c'est le deuxième appel, qui n'est pas contradictoire avec le premier, que nous adressons aux pétitionnaires qui vont se présenter aujourd'hui devant le Comité, compte tenu du fait que c'est sur la question du Timor oriental qu'il y aura le plus grand nombre de déclarations de pétitionnaires, que deux séances plutôt qu'une ont été réservées à cette question et qu'il y a jusqu'à maintenant 28 pétitionnaires inscrits sur la liste des orateurs, nous

voulons lancer un appel aux pétitionnaires, afin que tous ceux qui ont demandé la parole et à qui a été accordée une audition puissent avoir la possibilité de prendre la parole aujourd'hui, pour qu'ils prononcent leur déclaration de la façon la plus succincte et la plus concrète possible, même en ce qui a trait aux éléments que chacun juge les plus essentiels. Si nous n'obtenons pas leur collaboration à cette fin, il est probable qu'un certain nombre de pétitionnaires ne pourront faire leur déclaration aujourd'hui, que ce soit à la séance de ce matin ou à celle de cet après-midi. Nous croyons que tous doivent avoir la possibilité de présenter leur point de vue respectif. C'est pourquoi nous lançons ce dernier appel aux pétitionnaires.

Le premier pétitionnaire auquel nous allons donner la parole est M. Francisco Nicolau, de l'Union démocratique timoraise.

Sur l'invitation du Président, M. Francisco Nicolau (Union démocratique timoraise) prend place à la table des pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne la parole à M. Nicolau.

M. Nicolau [Union démocratique timoraise (UDT)] (*interprétation de l'anglais*) : Au fil des décennies, des questions d'importance primordiale sont demeurées non résolues. Ces questions étaient liées à la violation systématique des droits de l'homme par les États Membres d'une Organisation qui, en 1948, a proclamé l'universalité de ces mêmes droits, dont l'essence sous-jacente réside dans le respect des droits de l'homme les plus élémentaires et

fondamentaux par tous les États civilisés qui cohabitent sur notre planète. C'est précisément en raison d'une telle violation qu'il est nécessaire que certains comités vitaux poursuivent leurs activités, et cela s'applique davantage au Comité spécial de la décolonisation qu'à tout autre. Ce Comité, à l'instar de tous ceux qui sont concernés, aurait avantage à ce que les États aient la sagesse voulue pour supprimer la raison d'être du Comité.

Mais c'est là que réside la différence entre le sacré et le profane : dans la partie orientale du Timor, les politiques de l'État indonésien permettent et approuvent toutes les formes de violations des droits de l'homme et ont fait ressortir un manque d'action pour promouvoir la sagesse et un comportement non barbare.

Au contraire, l'Indonésie a atteint, à Vienne, de nouveaux sommets d'hypocrisie politique avec sa défense nébuleuse de valeurs telles que le droit à l'intégrité physique, le droit à la libre expression et le droit à la vie, que la conscience humaine considère sacrés pour tous, indépendamment du lieu géographique, du sexe et de la race.

Le peuple timorais n'a pas faibli dans sa défense légitime contre l'agression indonésienne depuis 1975. En corollaire à de tels sentiments, l'Union démocratique timoraise (UDT) a procédé à une réorganisation dans le cadre d'un congrès tenu à Lisbonne, qui a décidé de la restructuration du parti afin de le rendre plus efficace dans sa manière de faire face à l'agression continue de l'Indonésie et à toute épreuve ultérieure, notamment en ce qui concerne la protection des droits de notre peuple en cas de référendum.

L'UDT est le parti nationaliste historique du Timor oriental. Il n'a jamais collaboré avec l'Indonésie dans la démarche impérialiste de ce pays. Contrairement à ce que l'Indonésie a affirmé au sujet de ce que l'UDT aurait présumément signé à Balibo en 1975, l'UDT a refusé de se soumettre ou de s'intégrer.

Même avec le passage du temps, l'UDT continue de défendre vigoureusement les valeurs et principes fondamentaux qui ont été à la base de sa constitution en 1975. Malgré des ressources financières limitées, elle n'a jamais faibli dans sa défense permanente des droits à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple timorais. L'UDT a été revitalisée non seulement grâce au rajeunissement du parti, mais par suite de l'adoption d'une structure mieux adaptée aux réalités contemporaines.

Malheureusement, les forces des partis nationalistes timorais sont insuffisantes aujourd'hui pour mettre un frein aux actes de barbarie perpétrés par les forces armées indonésiennes. Des violations des droits universels de l'homme se poursuivent, comme pour montrer que ces droits ne seront jamais restaurés au Timor oriental. Par exemple, Panteleao Amaral, 18 ans, a été détenu à Dili le 23 juillet 1994; Durate Ximenes, 17 ans, a été torturé; Sebastioa Frage Freitas est porté disparu depuis novembre 1991; Marcelo, un jeune garçon, a été tué par le bataillon 744/717 le 6 mai 1994. Ce sont là des exemples de la règle que les Indonésiens appliquent au Timor oriental et dans les autres îles, où ils veulent continuer à assujettir la population.

Cependant, le jour viendra où le Président Suharto apprendra les leçons de l'histoire et alors, le processus de décolonisation — commencé par le Portugal et soudainement interrompu par l'invasion indonésienne du territoire — se concrétisera par le fait que le peuple timorais pourra librement exercer son droit à l'autodétermination, conformément aux modèles acceptables des États civilisés et non pas les modèles ad hoc tels ceux promus par l'Indonésie, et ce n'est qu'alors que la paix, la justice et la liberté prévaudront au Timor oriental.

Le pétitionnaire se retire.

Sur l'invitation du Président, M. Alyn Ware (Hobart East Timor Committee) prend place à la table des pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne la parole à M. Ware.

M. Ware (Hobart East Timor Committee) (*interprétation de l'anglais*) : Je prends la parole au nom de l'Hobart East Timor Committee.

Comme tout un chacun qui souhaite la paix et la justice pour le Timor oriental, nous déplorons le fait que l'on ne soit pas parvenu à une solution dans les 19 années qui ont suivi l'invasion de l'Indonésie, et nous demandons que l'ONU soit disposée à imposer des mesures fermes, y compris des sanctions, pour obtenir le respect de toutes les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, comme cela a été le cas dans d'autres situations d'invasion.

Nous voudrions parler brièvement des raisons qui ont amené l'Indonésie à envahir le Timor oriental en 1975, et dire combien ces raisons affectent encore la recherche de la paix.

Ce que l'on entendait le plus souvent en 1975 c'était que le Timor oriental devenait «communiste». Mais si, par quelque miracle, chacun des 680 000 Timorais était devenu communiste en l'espace de 20 mois, cela aurait eu peu d'impact sur l'Indonésie qui comptait ses communistes par millions.

En 1974, l'Indonésie a commencé son programme clandestin de déstabilisation du Timor oriental et, en cas d'échec, elle avait prévu de l'envahir. Ce plan a été élaboré à une époque où les deux principaux partis politiques du Timor oriental travaillaient ensemble, dans l'harmonie et de manière fructueuse, à l'idéal partagé de l'accession à l'indépendance.

L'ancien consul australien au Timor oriental, James Dunn, a écrit au sujet de cette période que :

«On ne pouvait s'empêcher d'être frappé par l'atmosphère détendue et heureuse qui prévalait dans les villes et les villages, ainsi que par l'esprit de tolérance et l'optimisme qui régnaient parmi les Timorais politiquement engagés.»

Il y a des raisons de suggérer que l'Indonésie était préoccupée parce que le Timor oriental «devenait indépendant», et non pas parce qu'il «devenait communiste». Cependant, si le Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, M. Adam Malik, a voulu dire ce qu'il a dit lorsqu'il a donné au Timor oriental l'assurance que :

«quel que soit le responsable du gouvernement au Timor, à l'avenir, après l'indépendance, il peut être assuré que le Gouvernement indonésien s'efforcera toujours de maintenir de bonnes relations, des liens d'amitié et de coopération pour le bénéfice des deux pays,»

alors l'harmonie qui régnait au Timor oriental aurait dû être une bonne raison de se réjouir.

En 1975, les régions avoisinantes de l'Indonésie — le Timor occidental, Alor, Ambon, Wetar et ainsi de suite — étaient parmi les régions les plus pauvres et les plus délaissées de l'Indonésie. Des montants considérables d'aide arrivaient en Indonésie, mais une très faible partie de cette aide arrivait jusqu'aux îles les plus éloignées. Il ne fallait pas chercher beaucoup pour trouver des cas de lèpre, de malaria et de tuberculose non traités. Il y avait des écoles qui n'avaient ni enseignants ni livres; il y avait des îles qui n'avaient ni routes pavées ni quais.

Un Timor oriental indépendant ayant droit à une vaste gamme d'aides bilatérales et de l'ONU était considéré par Jakarta comme une menace, parce qu'il pouvait exaspérer le mécontentement existant dans les Moluques du Sud et dans les îles voisines. Mais la réponse à ce problème potentiel n'était pas une invasion du Timor oriental; il fallait au contraire respecter et appuyer davantage les aspirations de la population vivant dans les régions les plus délaissées de l'Indonésie.

Lorsque l'Australian Council for Overseas Aid a fait le point de la situation au Timor oriental à la fin de 1975, il a écrit que :

«Le niveau actuel d'assistance extérieure nécessaire pour maintenir un Timor oriental indépendant à l'avenir serait remarquablement faible, du moins en comparaison avec l'aide qui est nécessaire pour un pays tel que l'Indonésie qui, cette année, aura besoin de 2 800 millions de dollars américains en prêts et en dons.»

L'Indonésie pouvait trouver des millions de dollars pour envahir le Timor oriental, mais ne pouvait pas trouver les fonds nécessaires pour traiter au Dapsone les nombreuses victimes de la lèpre au Timor occidental.

Il y a une croyance très répandue selon laquelle l'Indonésie voulait le Timor oriental afin de l'utiliser en tant que terrain d'entraînement, et son comportement, à la fois avant et après l'invasion, confirme cette croyance.

Lorsque l'Indonésie, au début des années 60, a commencé à parachuter des soldats en Nouvelle-Guinée hollandaise, lors d'une campagne organisée par le général Suharto — maintenant président — ce fut un fiasco. Les populations autochtones ont préféré appuyer les efforts néerlandais visant à les préparer à l'indépendance, 10 ans plus tard, plutôt que de croire à la rhétorique indonésienne, et elles ont tout simplement livré les troupes indonésiennes capturées aux autorités néerlandaises. Mais cela est devenu un succès diplomatique lorsque les États-Unis ont choisi d'appuyer l'Indonésie plutôt que les Pays-Bas.

À juste titre, l'Indonésie a alors commencé à planifier l'invasion du nord de Bornéo. Suharto a de nouveau joué un rôle vital dans ce plan de campagne. Mais la Grande-Bretagne a choisi d'appuyer la jeune nation qu'était la Malaisie, et la campagne s'est soldée par un échec militaire et diplomatique.

Il est donc compréhensible que Suharto et ses généraux aient considéré que la petite nation du Timor oriental pouvait être un moyen de redonner un peu de prestige aux militaires indonésiens. Le Timor oriental n'avait pas de force navale ni aérienne, mais une armée de 5 000 hommes. En fait, l'ensemble de la force mobilisée de l'armée indonésienne était supérieur à la population totale du Timor oriental. Les militaires indonésiens étaient tellement sûrs de leur succès qu'ils ont lâché des tracts au-dessus du Timor oriental proclamant qu'ils contrôlèrent le pays dans les cinq jours.

En 1975, le Portugal était considéré, tout comme l'Afrique du Sud, comme un «empire du mal» par le monde non aligné à cause de son désir de garder ses colonies africaines. Le Président Suharto a pu renforcer sa position au sein du Mouvement des non-alignés en donnant l'impression d'agir contre le colonialisme portugais au Timor. Mais ce n'étaient pas les colons portugais qui étaient visés par les bombes, les coups de feu, le napalm, la torture, les viols et la terreur, mais la population autochtone du Timor oriental. Il est à jamais à l'honneur des nations lusophones de l'Afrique qu'elles se sont employées sans relâche à vaincre cette idée fautive et à promouvoir le droit à l'autodétermination des habitants du Timor oriental.

Ce n'est un secret pour personne que les services de renseignements américains et australiens ont suivi chaque pas de la déstabilisation secrète et des projets d'invasion de l'Indonésie et que, non seulement ils n'ont fait aucun effort pour arrêter l'Indonésie ou pour soulever la question aux Nations Unies, mais ils ont même appuyé, encouragé et aidé à financer l'absorption brutale du Timor oriental par l'Indonésie. Un agent de la Central Intelligence Agency qui était à Jakarta en 1975 a révélé qu'outre des armes, les États-Unis ont également fourni des équipements tels que des uniformes pour les soldats.

Il n'est pas difficile d'en comprendre les raisons. Les États-Unis étaient confrontés à une défaite et à un retrait en Indochine. L'Indonésie leur donnait l'occasion d'être associés à un succès militaire et une chance de continuer d'être perçus comme un croisé toujours efficace contre le communisme. Quelle est alors la raison qui s'y oppose?

Malgré le carnage au Timor oriental, en Papouasie occidentale et à Aceh et malgré son mépris de deux résolutions du Conseil de sécurité, le Président Suharto a réalisé son ambition de devenir le chef du Mouvement non aligné. Quels que soient les sentiments qu'ont lui-même et ses généraux à l'égard des échecs militaires de passé, ils doivent comprendre que le massacre de personnes sans défense

au Timor oriental ne saurait leur apporter de gloire militaire. Le Timor oriental demeure cependant un terrain d'entraînement et un moyen permettant aux militaires d'obtenir des promotions rapides et d'augmenter leur solde grâce à toutes sortes de pratiques.

Le nombre d'Indonésiens encore répertoriés en tant que communistes dépasse celui de la population totale du Timor oriental. Le Timor oriental n'a donc aucune influence sur ce que l'Indonésie considère comme sa menace communiste. La pauvreté des îles orientales de l'Indonésie n'a fait l'objet que de mesures marginales. Il n'est toujours pas difficile de trouver des cas de lèpre, de paludisme et de tuberculose non traités. Il y a toujours des villages sans eau salubre et sans système d'assainissement des eaux. Et il y a encore des communautés qui n'ont accès qu'à l'enseignement le plus élémentaire.

L'Indonésie affirme qu'elle développe le Timor oriental. En 1966, un groupe de nations donatrices — le Groupe intergouvernemental sur l'Indonésie — a décidé de mettre un montant de 500 millions de dollars à la disposition de l'Indonésie pour l'aider à surmonter le «chaos des années de Sukarno». Depuis, le montant de l'aide dont a besoin l'Indonésie a augmenté chaque année au point de dépasser maintenant les 5 milliards de dollars par an. On peut se demander si l'Indonésie peut se permettre de développer le Timor oriental alors que ses propres besoins d'aide extérieure sont si énormes; et pour acheminer une partie de cette aide au Timor oriental, la bureaucratie indonésienne est une voie extrêmement inefficace et inappropriée pour fournir une aide au Timor oriental.

Les États-Unis ont commencé à retirer leur appui moral et leur aide concrète aux militaires indonésiens, et il y a de moins en moins d'endroits au monde où les Indonésiens sont à l'abri de questions embarrassantes sur le Timor oriental.

Au Timor oriental même, l'Indonésie a agi pour faire en sorte que la résistance se poursuive, car la seule chose véritablement timoraise qui reste au peuple timorais est sa lutte pour son identité et son indépendance. Les Indonésiens reprennent les terres timoraises. Il arrive régulièrement que l'armée indonésienne «exproprie» des propriétés timoraises. Les Indonésiens contrôlent maintenant toutes les ressources au Timor oriental. Les langues timoraises sont interdites. La culture timoraise est sapée et ridiculisée. Les familles et communautés timoraises sont brisées et spoliées. Et même l'église timoraise se voit contrainte d'accepter des prêtres indonésiens.

Pour de nombreuses raisons impérieuses, les Nations Unies devraient envisager d'être aussi actives au Timor oriental qu'elles l'ont été au Cambodge, en Bosnie et ailleurs. Il faudrait peut-être aussi, en cette Année internationale de la famille, se pencher davantage sur la destruction par l'Indonésie des structures des clans, des familles et des communautés au Timor oriental, qui naguère étaient fortes et se soutenaient mutuellement.

L'encerclement de Matebian de 1976 et 1977 était aussi horrible que ce qui s'est produit en Bosnie, mais les médias n'étaient pas là pour le filmer et il n'a pas été suivi d'une intervention des Nations Unies. Il a en revanche été suivi d'une famine massive, de la campagne brutale de la «Barrière des jambes», des massacres de Kraras et de Lacluta, du déplacement forcé d'une grande partie de la population, obligée de quitter ses terres, et de l'empoisonnement délibéré d'au moins 200 enfants timorais. En 1991, lorsqu'a été exposée au monde entier le massacre de Dili, il nous a été rappelé que cette tragédie s'est produite plus de 30 ans après que les Nations Unies eurent assumé la responsabilité de la décolonisation du Timor oriental et 16 ans après que le Conseil de sécurité eut demandé :

«au Gouvernement indonésien de retirer sans plus tarder toutes ses forces du territoire.» (*résolution 389 (1976), par. 2 du Conseil de sécurité*)

Le pétitionnaire se retire.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je rappelle aux pétitionnaires que s'ils ne limitent pas la durée de leurs interventions, nous courons le risque qu'ils ne puissent pas tous prendre la parole devant le Comité.

J'informe les membres du Comité que les délégations des Philippines et de Sao Tomé-et-Principe ont demandé à participer aux travaux du Comité sur la question du Timor oriental. S'il n'y a pas d'objections, je considérerai que le Comité accède à ces demandes.

Il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Allarey (Philippines) et M. Ferreira (Sao Tomé-et-Principe) prennent place à la table du Comité.

Demandes d'audition

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : J'appelle l'attention des membres du Comité sur l'aide-mémoire 19/94 Add.1, concernant des demandes d'audition.

M. Nasier (Indonésie) (*interprétation de l'anglais*) : Une fois de plus, ma délégation souhaite présenter sa position sur cette question.

Pour ce qui est de l'aide-mémoire de Comité spécial figurant dans le document 19/94 du 7 juillet 1994 concernant des demandes d'audition émanant de personnes et d'organisations qui souhaitent se présenter au Comité en tant que pétitionnaires et prendre la parole sur la prétendue question du Timor oriental, je tiens à présenter la position de ma délégation, qui est la suivante.

Le processus de décolonisation au Timor oriental a été mené à son terme conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies et aux résolutions 1514 (XV) et 1541 (XV) de l'Assemblée générale, mettant ainsi fin au statut colonial de l'ancien territoire.

Par conséquent, l'intégration du Timor oriental dans la République d'Indonésie, en tant que vingt-septième province du pays, avec des droits et des obligations identiques à ceux des autres provinces, a été rendue officielle le 17 juillet 1976.

Ma délégation réaffirme donc qu'elle est fermement convaincue que le maintien de la prétendue question du Timor oriental à l'ordre du jour du Comité et le fait que le Comité accède, par conséquent, à la demande de pétitionnaires de présenter oralement leur pétition devant cet organe sont injustifiés, et partant, inacceptables.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Les réserves exprimées par le représentant de l'Indonésie seront consignées au procès-verbal de la séance.

Cela étant entendu, et s'il n'y a pas d'autres observations de la part des membres du Comité, puis-je considérer que le Comité décide d'accéder à ces nouvelles demandes d'audition?

Il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, Mme Consuelo Villanueva prend place à la table des pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole à Mme Consuelo Villanueva, d'Amnesty International.

Mme Villanueva (Amnesty International) (*interprétation de l'anglais*) : Chaque année depuis 10 ans, Amnesty International est venu prendre la parole devant le Comité

pour exprimer ses préoccupations en matière de droits de l'homme au Timor oriental. Chaque année, nos critiques se sont principalement adressées au Gouvernement de l'Indonésie, dont les politiques et pratiques sont directement responsables des violations systématiques des droits de l'homme dans le Territoire depuis près de 20 ans. Cette année, toutefois, nous nous sentons obligés de rompre avec la tradition. Nous adressons aujourd'hui nos observations non seulement au Gouvernement de l'Indonésie mais aussi aux États Membres de l'ONU qui, à notre avis, partagent la responsabilité, à la fois directement et indirectement, du problème des droits de l'homme qui existe depuis si longtemps au Timor oriental.

Dans notre intervention devant le Comité l'an dernier, nous nous sommes félicités de l'adoption d'une résolution sur le Timor oriental à la quarante-neuvième session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, et nous avons exprimé l'espoir que les États Membres de l'ONU continueraient à exercer des pressions sur le Gouvernement indonésien pour qu'il applique les recommandations concrètes contenues dans cette résolution. Nous estimons qu'en agissant de la sorte et en insistant pour que ce gouvernement respecte les normes internationales des droits de l'homme, les États Membres de l'ONU contribueraient de façon importante à améliorer la situation des droits de l'homme dans ce territoire.

Malheureusement, au cours des 18 mois qui se sont écoulés depuis l'adoption de cette résolution en 1993, la communauté internationale a effectivement tourné le dos aux réalités que représentent les violations systématiques des droits de l'homme au Timor oriental. Elle a accepté sans mot dire les promesses faites par le Gouvernement indonésien de s'engager à respecter les droits de l'homme et à faire preuve d'«ouverture politique». Ces dernières semaines, l'interdiction des trois principales revues d'information du pays et l'application de mesures de répression, y compris la détention arbitraire et les mauvais traitements pour supprimer ceux qui avaient eu le courage de résister, montrent que ces promesses n'ont pas été tenues. Ces mesures ont pu surprendre ceux qui s'empressent de croire les assertions du gouvernement au sujet du nouveau climat d'«ouverture», mais elles ne sont pas nouvelles pour la plupart des Timorais. Prenant la parole en septembre 1993, l'évêque catholique du Timor oriental, Dom Carlos Felipe Ximenes Belo, a ainsi déclaré :

«Les gens ne sont pas autorisés à parler différemment, à avoir une opinion différente ... On leur refuse également le droit fondamental d'exprimer leurs souhaits politiques ... Les militaires disent qu'ils ne

battent personne, qu'ils respectent les gens, qu'ils oeuvrent à la prospérité du peuple. En ce qui me concerne, c'est un véritable mensonge. Depuis 1983, je n'entends que des mensonges de leur part.»

Tout en déclarant publiquement se préoccuper de la situation des droits de l'homme au Timor oriental, de nombreux gouvernements ont continué de fournir de l'équipement militaire à l'Indonésie, équipement qui pourrait être utilisé pour commettre des violations des droits de l'homme au Timor oriental. D'autres ont fourni un entraînement militaire à des unités des forces armées indonésiennes bien connues pour avoir violé les droits de l'homme ou ont mené des exercices conjoints avec elles. Et si certains gouvernements ont établi un lien entre l'assistance économique et le bilan en matière de droits de l'homme, la plupart des donateurs ont régulièrement accru leur niveau d'aide à l'Indonésie. Les manifestations d'inquiétude au sujet des droits de l'homme n'ont pas eu non plus d'effets notables sur le commerce. Le fait que les gouvernements étrangers sont prêts à poursuivre leurs affaires comme si de rien n'était envoie un message clair selon lequel les droits de l'homme sont relégués au second plan par rapport à l'intérêt économique.

L'absence de pression concertée de la part de la communauté internationale a contribué à perpétuer l'an dernier un cycle de violations systématiques des droits de l'homme au Timor oriental. La torture et les mauvais traitements continuent d'être au centre de la stratégie utilisée pour faire taire les opposants politiques réels et présumés et pour obtenir des renseignements politiques par l'intimidation et la coercition. Des exécutions extrajudiciaires ont continué d'être rapportées, tandis que le sort de ceux qui ont été tués ou qui ont «disparu» ces dernières années reste à éclaircir. À la suite d'un système bien établi, des centaines d'opposants politiques présumés ont été détenus arbitrairement au cours de l'année écoulée et 23 d'entre eux au moins purgent maintenant des peines allant jusqu'à l'emprisonnement à vie à la suite de procès politiques injustes.

Malgré les engagements qu'il a pris en ce qui concerne la protection des droits de l'homme, le Gouvernement indonésien n'a pas fait grand-chose pour enquêter sur les violations passées et n'a pris aucune mesure pour éviter leur répétition à l'avenir. Les autorités militaires continuent de dominer le gouvernement et d'opérer avec une autonomie considérable et peu de considération pour les droits de l'homme. À de rares exceptions près, les auteurs de crimes contre les droits de l'homme n'ont pas été traduits en justice et, malgré les promesses répétées du gouvernement d'agir

avec une plus grande ouverture, l'accès au Timor oriental reste limité.

La faiblesse de la position internationale en ce qui concerne l'Indonésie a été symbolisée par la Déclaration de consensus lue par le Président de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies en mars de cette année. En dépit du fait que le Gouvernement indonésien n'a suivi aucune des recommandations concrètes faites dans les résolutions précédentes, notamment la résolution adoptée en 1993 par la Commission, la Déclaration de consensus félicite le gouvernement pour des «mesures positives» non spécifiées qu'il aurait prises pour la protection des droits de l'homme. Les dangers inhérents à une telle déclaration de faiblesse ont été tristement illustrés par le fait que les violations des droits de l'homme se sont poursuivies l'année passée. En fait, loin d'encourager les autorités indonésiennes à améliorer leurs pratiques en matière de droits de l'homme, comme certains gouvernements l'ont prétendu, la Déclaration de consensus semble les avoir au contraire incitées à préserver le statu quo.

De l'avis d'Amnesty International, la Déclaration de la Commission comporte des lacunes dans quatre domaines importants. Premièrement, aucune mention n'est faite du problème de la torture et des mauvais traitements infligés aux détenus politiques, en dépit du fait que le recours systématique à la torture s'est poursuivi et que des incidents spécifiques de torture ont été rapportés par Amnesty International alors même que la Commission se réunissait. Tout aussi choquant a été le fait que la Commission n'a pas mentionné les recommandations faites par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture à la suite de sa visite au Timor oriental et en Indonésie à la fin de 1991. Plus de deux ans après cette visite, les autorités indonésiennes n'ont commencé à appliquer qu'une seule de ces recommandations. Le fait que la Commission n'a pas mentionné expressément la torture ni les recommandations du Rapporteur spécial a contribué au maintien de cette situation. Comme il ressort des documents qui figurent en annexe à la Déclaration, on continue de recourir à la torture au Timor oriental.

Deuxièmement, dans sa référence aux prisonniers politiques timorais, la Déclaration de consensus évite délibérément de mentionner que plus de 30 personnes ont été emprisonnées au cours des trois dernières années pour avoir mené des activités ou exprimé des opinions politiques non violentes, y compris six pour la seule année dernière. Elle ne mentionne pas non plus que plusieurs centaines d'autres critiques du régime imposé par l'Indonésie au Timor oriental ou opposants présumés à ce régime ont été soumis, ces

dernières années, à des détentions arbitraires de courte durée sans instruction ni procès. Au lieu de cela, elle demande timidement au Gouvernement indonésien de veiller à ce que les prisonniers soient «traités humainement» et à ce que leurs droits soient «pleinement respectés». La Commission a semblé ne pas reconnaître que la détention arbitraire est fondamentalement incompatible avec les principes qui s'appliquent au traitement de la personne humaine et au respect des droits fondamentaux, principes qu'elle est chargée de faire respecter. Elle n'a pas non plus fait remarquer que, par principe, ceux qui sont détenus pour leurs activités ou opinions politiques non violentes doivent être libérés immédiatement et sans conditions.

Troisièmement, en ce qui concerne le problème des exécutions extrajudiciaires et des disparitions, la Déclaration de la Commission donne une impression erronée de la portée et de la nature du problème au Timor oriental. En reconnaissant les efforts déployés pour faire la lumière sur le sort des personnes disparues après le massacre de Santa Cruz, la Commission a occulté le caractère insuffisant de la réponse du gouvernement. Comme Amnesty International l'a dit au cours de la session de 1994 de la Commission, le gouvernement a fourni des précisions sur le sort d'une petite fraction seulement des 270 personnes mortes et des 200 autres «portées disparues», selon les estimations, et a essayé de masquer l'insuffisance de ses efforts en publiant des informations fausses et trompeuses.

Toutefois, en mettant exclusivement l'accent sur ceux qui ont été tués en novembre 1991, la Commission a en fait accrédité la version du Gouvernement indonésien selon laquelle le massacre était un incident isolé, qui ne reflétait ni la politique officielle ni une façon de faire habituelle. La meilleure preuve que le massacre de Santa Cruz n'est pas un incident isolé, c'est que de nombreux assassinats politiques ont été signalés au Timor oriental depuis 1991, dont au moins 20 pendant l'année écoulée.

La Commission a donné une impression erronée de la situation des droits de l'homme en se félicitant de la politique qui rendait le Timor oriental plus accessible aux organisations humanitaires et de défense des droits de l'homme ainsi qu'aux médias internationaux. En réalité, toutes les délégations qui se rendent au Timor oriental continuent d'être étroitement surveillées, ce qui rend difficile une évaluation adéquate de la situation des droits de l'homme et risque d'être dangereux pour les personnes contactées. Comme les documents présentés en annexe à ma déclaration le montrent à l'évidence, au cours de l'année écoulée, nombreux sont les Timorais qui ont connu la prison et la torture et ont été maltraités parce qu'ils s'effor-

çaient de réunir et de diffuser des informations sur les violations des droits de l'homme dans le territoire. Si la décision du Gouvernement d'inviter le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les exécutions arbitraires, sommaires et extrajudiciaires à se rendre au Timor oriental en juillet 1994 est à n'en pas douter une mesure positive, il est à craindre que pareils obstacles et pareils dangers le rendent moins à même de mener une enquête minutieuse et impartiale. Enfin, il convient de souligner que, bien qu'on parle d'un «plus grand accès», certaines organisations internationales de défense des droits de l'homme — dont Amnesty International — se voient toujours refuser l'accès au territoire.

Chaque année pendant la dernière décennie, Amnesty International a apporté son témoignage au Conseil dans l'espoir que ce serait la dernière fois. Mais, à moins que le Gouvernement indonésien ne prenne immédiatement des mesures concrètes pour s'attaquer aux causes profondes des violations des droits de l'homme, et à moins que les États Membres de l'Organisation des Nations Unies n'exercent des pressions concertées sur ce gouvernement pour l'amener à s'acquitter de ses responsabilités aux termes du droit international, il n'est que trop évident qu'il sera nécessaire de revenir pendant de nombreuses années encore devant le Comité.

La pétitionnaire se retire.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Si aucun membre du Comité ne souhaite prendre la parole, je répéterai notre appel aux pétitionnaires qui doivent prendre la parole aujourd'hui. Outre que leurs déclarations doivent être aussi brèves que possible, ils doivent garder un débit qui permette aux interprètes de faire leur travail correctement. L'interprétation devient impossible si le débit est très rapide, comme cela a parfois été le cas ce matin.

Dans la mesure où toutes les déclarations seront transcrites dans leur intégralité et mises à la disposition, aussi bien des membres du Comité que de la presse et de tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies, nous demandons instamment aux pétitionnaires de s'efforcer de choisir une partie de leur intervention — celle qu'ils jugent la plus importante — qu'ils liront à un rythme convenable pour que les interprètes puissent faire leur travail et pour que chacun puisse exercer son droit d'intervenir au Comité.

Sur l'invitation du Président, Mme Sharon Scharfe (East Timor Alert Network/Canada) prend place à la table des pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne la parole à Mme Scharfe.

Mme Scharfe (East Timor Alert Network/Canada) (*interprétation de l'anglais*) : Je m'appelle Sharon Scharfe. Je représente East Timor Alert Network/Canada (ETAN). L'ETAN est une organisation populaire qui a des antennes dans 15 villes canadiennes. L'ETAN participe aux auditions du Comité pour ajouter les préoccupations des Canadiens aux autres préoccupations que suscite la tragédie qui se joue au Timor oriental.

L'une des activités de l'ETAN est de faire pression sur le Gouvernement canadien et les membres du Parlement pour qu'ils prennent davantage en considération les droits de l'homme dans la politique étrangère du Canada vis-à-vis de l'Indonésie. Nous avons obtenu quelques résultats, dont je parlerai brièvement.

Le Gouvernement canadien a déclaré que les droits de l'homme faisaient partie intégrante de sa politique étrangère. C'est ainsi que le Premier Ministre Chrétien a fait part de ses préoccupations concernant les violations des droits de l'homme au Timor oriental au Président Suharto lorsqu'il l'a rencontré à Seattle, en novembre 1993.

Cependant, le Canada a clairement exprimé ses préoccupations à cet égard qui se sont reflétées dans sa politique d'aide. Après le massacre de Dili en 1991, le Gouvernement canadien a suspendu trois projets d'aide d'un montant de 30 millions de dollars. En novembre dernier, le Canada a informé le Gouvernement indonésien de sa décision de supprimer ces projets de son programme de développement. En mai dernier, le Gouvernement indonésien a annulé un projet d'aide canadienne à Sulawesi, portant sur un total de 38 millions de dollars, après que des citoyens canadiens eurent violemment critiqué la situation des droits de l'homme et les actes de génocide du Gouvernement indonésien au Timor oriental. Ces deux cas sont bien la meilleure preuve que le Gouvernement canadien tient compte des préoccupations des citoyens canadiens.

Récemment, j'ai eu le privilège d'assister, aux Philippines, à la conférence Asie-Pacifique sur le Timor oriental. J'y ai parlé des violations des droits de l'homme au Timor oriental, et plus particulièrement de celles dont les femmes sont victimes. Bien que je ne sois pas moi-même timoraise et que je ne prétende pas parler au nom des femmes timoraises, j'aimerais attirer l'attention sur ce que j'ai pu observer.

L'occupation illégale de l'Indonésie et ses activités de génocide atteignent plus particulièrement deux catégories de femmes au Timor oriental : les femmes qui résistent activement — autrement dit celles qui font partie du FALINTIL — et celles qui résistent passivement. Je m'attacherai à parler de la deuxième catégorie, des femmes qui font de la résistance passive, que l'on peut diviser en deux groupes : le premier, ce sont les femmes directement touchées et le deuxième, les femmes indirectement touchées.

Les femmes timoraises ont été directement touchées par l'invasion indonésienne. Des dizaines de milliers de femmes ont été assassinées, violées, agressées sexuellement, torturées, enlevées et stérilisées de force. Alors qu'il est impossible de parler de toutes les horreurs que les femmes du Timor oriental ont endurées, je passerai brièvement en revue quelques-uns des crimes commis plus particulièrement contre les femmes.

Il y a plusieurs cas répertoriés de femmes qui ont été forcées de devenir des «épouses» locales pour les militaires indonésiens en poste au Timor oriental. Des enfants ont ainsi été conçus, engendrés par ces maris imposés.

D'autres femmes ont été violées par des soldats indonésiens sous les yeux de leur famille. Pour les Timorais, la souffrance morale, l'humiliation et les atteintes à la dignité sont pires que les souffrances physiques. Nombreuses sont les femmes timoraises qui disent aux officiers indonésiens : «N'avez-vous pas une mère, des soeurs; savez-vous ce que cela signifie être humain?». M. Martinho da Costa Lopes, qui était autrefois prêtre dans une paroisse et qui est maintenant l'assistant de l'évêque de Dili, raconte que :

«Pendant des années, les gens venaient frapper à ma porte, de jour comme de nuit, chuchotant des choses terribles. À partir de 1975, la résidence de l'évêque était pleine de jeunes filles venues s'y réfugier. À la prison de Comarca se trouvaient des femmes qui toutes avaient été violées ou battues. Elles me l'ont dit quand j'ai parlé avec elles. Sans arrêt nous entendions parler de jeunes filles maltraitées par des soldats. Souvent les Indonésiens se servent des Timorais, non comme des êtres humains, mais comme des jouets, les jeunes filles en particulier. Ils voient une jolie fille qui leur plaît et après qu'ils se sont servis d'elle, ils s'en désintéressent complètement, comme un enfant ferait avec un jouet.»

De nombreuses Timoraises ont été violées et agressées sexuellement pendant leur détention, que ce soit sous la

garde de la police ou en prison. Souvent ces viols se terminent en grossesse.

En 1985, un centre de planification de la famille financé par la Banque mondiale a été construit à Dili. À cette époque déjà, 183 des 442 villages du Timor oriental avaient leur centre de planification de la famille, et le programme le plus énergiquement mené au Timor oriental était le programme de planification de la famille du Gouvernement indonésien.

Les méthodes de contraception encouragées au Timor oriental et ailleurs sont les préservatifs, la pilule, les injections d'hormones, le stérilet et les implants. Mais au Timor oriental, le recours aux injections — de Depo Provera, essentiellement — est en proportion beaucoup plus fréquent qu'en Indonésie. Il n'est pas difficile d'imaginer la relation qui existe entre le contrôle démographique en tant que stratégie délibérée et le type de contraceptifs offerts. Les centres de planification de la famille n'encouragent plus l'utilisation des préservatifs et de la pilule car leur efficacité dépend d'une décision personnelle, alors que le stérilet et les implants, qui ne peuvent être posés et enlevés que par un personnel médical compétent, sont jugés efficaces, «efficace» étant synonyme de «contrôle minimum de l'intéressé». L'implant appelé «Norplant», qui est un contraceptif hormonal de longue durée puisqu'il agit pendant cinq ans, est considéré comme le «plus efficace des contraceptifs» avec le stérilet et la stérilisation.

Le «consentement en connaissance de cause», qui est essentiel dans tout programme de contrôle des naissances pour ne pas être considéré comme une violation des droits de l'homme, fait souvent défaut si l'on en croit le personnel infirmier timorais, émigré depuis au Portugal, qui a vu faire des injections à des femmes timoraises. Ce personnel infirmier a affirmé que dans de nombreux cas on ne disait même pas aux femmes qu'on leur injectait des contraceptifs. Il est arrivé que l'on injecte du Depo Provera à des jeunes étudiantes sans qu'elles le sachent.

Il est très difficile de refuser de prendre part à ces programmes, car les dirigeants de village sont priés instamment de coopérer, et, dans certains cas, les programmes sont imposés à titre de norme là où les cliniques locales pour le contrôle des naissances sont sous la supervision de l'armée. Il est presque impossible pour les femmes au Timor oriental de s'opposer au contrôle des naissances forcé. Les villages du Timor oriental sont sous le contrôle de facto de l'armée indonésienne, et quiconque proteste contre des injections forcées s'expose à être exécuté ou à disparaître.

Le représentant de la Banque mondiale qui était responsable du programme de contrôle des naissances au Timor oriental a affirmé que :

«Bien que, au début du programme, il ait pu y avoir des excès ou des cas de recours à la force, les responsables de la santé indonésiens offrent maintenant un encadrement approprié.»

L'Association indonésienne de planification familiale, qui est une organisation non gouvernementale, a indiqué qu'elle n'avait pas de projet pour le Timor oriental parce que «les conditions ne sont pas réunies pour la mise en oeuvre d'une planification familiale».

Compte tenu du fait que plus de 200 000 Timorais ont été tués depuis l'invasion indonésienne de 1975, il est impossible pour le Gouvernement indonésien d'affirmer qu'il existe un problème de surpopulation. De fait, les politiques de génocide de l'Indonésie ont été tellement efficaces que, en 1989, l'ONU a remis au Président Suharto le Prix des Nations Unies en matière de population.

Une autre méthode efficace pour maintenir le taux des naissances au Timor oriental à son niveau le plus bas est d'ordonner au personnel hospitalier de tuer les nouveau-nés lorsque leurs parents sont soupçonnés d'appartenir au FRETILIN. Par suite de ce type d'abus et d'autres commis par le personnel hospitalier, il faut noter que de nombreux Timorais et Timoraises préfèrent aller dans les cliniques gérées par des religieuses plutôt que de connaître les horreurs des hôpitaux. On dit que, au Timor oriental, «on va à l'hôpital pour y mourir». Les Timorais ne peuvent avoir confiance dans les hôpitaux.

La deuxième catégorie que j'ai identifiée concerne les femmes qui ont été indirectement affectées par l'occupation illégale indonésienne. Elle comprend les femmes dont le mari, les enfants, les parents, la famille et les amis ont été tués ou torturés ou ont disparu. Cela a été réitéré dans une lettre envoyée récemment à Hillary Clinton par un groupe de mères timoraises. Je traiterai de cette question brièvement en raison des contraintes de temps. Le seul exemple de ces abus indirects que je donnerai a trait à l'armée indonésienne, qui enlève des garçons timorais et les emmène en Indonésie pour qu'ils travaillent comme domestiques.

Ce qui se passe au Timor oriental est une violation directe de nombreuses conventions internationales et notamment la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, la Convention sur l'élimination de

toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, que l'Indonésie a ratifiée, la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et, ce qui concerne plus particulièrement le Comité spécial, la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

Étant donné que le peuple timorais est soumis à une domination, une exploitation et un assujettissement étrangers depuis près de 19 ans par suite de la présence illégale et des actes de génocide de l'armée indonésienne, ce qui constitue un déni des droits de l'homme fondamentaux, et compte tenu des violations des droits de l'homme qui ont été commises systématiquement contre des Timoraises durant cette période et qui se poursuivent encore maintenant, le Réseau d'alerte canadien pour le Timor oriental demande au Comité spécial de la décolonisation d'envoyer une mission spéciale au Timor oriental pour qu'elle recueille des renseignements de première main sur ces abus. Une telle mission devrait être effectuée en collaboration avec le Gouvernement portugais, qui est la Puissance administrante reconnue par l'ONU au Timor oriental.

Le Timor oriental est le plus grand territoire inscrit sur la liste des Territoires non autonomes du Comité. C'est seulement lorsque l'armée indonésienne se retirera du Timor oriental et que cet État aura le droit de procéder à des élections libres et équitables que les Timoraises pourront entrer dans la phase d'apaisement attendue depuis longtemps.

La pétitionnaire se retire.

Sur l'invitation du Président, M. Ken Akatani (Conseil catholique japonais pour la justice et la paix et Coalition japonaise pour un Timor oriental libre) prend place à la table des pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne la parole à M. Akatani.

M. Akatani (Conseil catholique japonais pour la justice et la paix et Coalition japonaise pour un Timor oriental libre) (*interprétation de l'anglais*) : Je suis un conseiller pour le Conseil catholique japonais pour la justice et la paix et le représentant suppléant auprès de l'Organisation des Nations Unies de la Fédération internationale des organisations non gouvernementales pour le Timor oriental. Je vais faire deux déclarations, dont l'une au nom du Conseil catholique japonais pour la justice et la paix, et

l'autre au nom de la Coalition japonaise pour un Timor oriental libre.

Je vais d'abord donner lecture d'une déclaration d'Aloisius Soma, ancien évêque de Nagoya et ancien président du Conseil catholique japonais pour la justice et la paix. Voici le texte de cette déclaration :

«Quelque 19 années se sont déjà écoulées depuis que l'Indonésie, en violation du droit international, a envahi le Timor oriental. Bien que la question timoraise ait attiré l'attention internationale depuis le massacre déplorable de Santa Cruz survenu il y a trois ans, la réponse à la question de savoir si l'Indonésie tente de modifier sa politique à l'égard du Timor oriental est clairement négative. Bien que, en apparence et temporairement, l'Indonésie ait peut-être adopté une politique "plus ouverte" à l'égard du Timor oriental, l'information parvenue à notre conseil en provenance du Timor oriental indique que la pression exercée par l'armée sur les citoyens dans leur ensemble et sur l'Église catholique ne fait qu'augmenter et que l'"indonésiation" connaît une accélération par suite de l'adoption de mesures d'émigration, ce qui fait qu'une solution conforme au droit international doit intervenir le plus rapidement possible.

J'ai participé à la Conférence pour la région de l'Asie et du Pacifique sur le Timor oriental tenue du 31 mai au 4 juin 1994 à l'Université des Philippines, à Manille. Je crois que de nombreux membres savent ce qui s'est produit lors de cette conférence. Le Gouvernement philippin, sous la pression du Gouvernement indonésien, a signifié un "refus d'entrée" à de nombreux participants étrangers à la Conférence. On m'a également refusé le droit de monter à bord de l'appareil des Pakistan International Airways au moment prévu pour son départ. Heureusement pour moi, le cardinal Jaime Sin, de l'Église catholique philippine, a intercédé en ma faveur auprès du Gouvernement philippin, ce qui m'a permis d'être présent à la Conférence. J'aimerais saisir cette occasion pour exprimer ma reconnaissance et mon admiration sincères envers mes collègues catholiques aux Philippines pour avoir défendu la justice malgré les pressions politiques incroyablement intenses qui ont été exercées.

Lors de la dernière journée, la Conférence a adopté 18 résolutions, dont la plus importante appelait à la libération de Xanana Gusmão et de tous les prisonniers politiques et à la participation de Xanana

aux négociations en vue de régler la situation au Timor oriental, préconisait un cessez-le-feu immédiat, la démilitarisation complète du Timor oriental et la réalisation d'un référendum honnête et équitable sous la supervision de l'ONU, appuyait la proposition de paix du Conseil national de la résistance maubère et les autres initiatives de groupes timorais pour une véritable autodétermination, demandait au Rapporteur spécial sur la torture de la Commission des droits de l'homme de consulter les Timoraises au sujet des atrocités perpétrées contre les femmes et de la violence sexuelle et des viols commis par l'armée indonésienne au Timor oriental, condamnait le contrôle des naissances forcé et le programme de planification familiale imposés par l'Indonésie au Timor oriental, exprimait sa solidarité envers les Timoraises, exhortait le Gouvernement indonésien à respecter sa propre promesse d'élargir l'accès au Timor oriental pour les organisations humanitaires et de défense des droits de l'homme, les médias et les rapporteurs spéciaux de l'ONU, exprimait son appui au mouvement favorable à la démocratie en Indonésie, reconnaissait les Timorais comme une nation et un peuple souverains, et affirmait son attachement à contribuer à la lutte du peuple maubère pour obtenir sa libération par tous les moyens possibles.

Lors de la Conférence, j'ai lancé, au nom des participants provenant de la région de l'Asie et du Pacifique, un appel conjoint en faveur du Timor oriental. J'ai demandé à l'Indonésie de résoudre pacifiquement et dès que possible la question timoraise, conformément aux idéaux exprimés lors de la création de l'Indonésie et aux principes de l'ONU. J'ai ajouté que :

«Lorsque le peuple timorais aura obtenu son indépendance, il ne voudra pas être opposé à l'Indonésie en tant qu'ennemi, mais souhaitera établir des relations amicales et pacifiques avec l'Indonésie.»

En prenant la parole à l'ONU, j'ai demandé à l'Organisation de mener à bien son travail de décolonisation, qui constitue un de ses idéaux, avec une vigueur encore accrue et de convaincre l'Indonésie que la libération du Timor oriental, bien que ce soit un petit pays d'Asie, est importante aux yeux du monde et de l'Asie.»

Pour terminer, je prie le Comité de me pardonner de parler d'une question qui me touche personnellement.

Actuellement, je suis un évêque à la retraite et je suis libéré de toutes mes fonctions ecclésiastiques. Cependant, je voudrais dire que j'ai l'intention de déployer tous les efforts possibles, à partir de maintenant, pour aider mes frères et mes soeurs du Timor oriental à trouver le vrai bonheur. Je sais que le cardinal Jaime Sin, le primat des Philippines, a déploré les mesures antidémocratiques et inhumaines prises par la Conférence sur le Timor oriental et a fait connaître son opinion à l'archevêque Belo, au Timor oriental.

D'après les termes de la résolution relative à la question du Timor oriental, le moment est venu de mettre un terme à toutes les manoeuvres politiques et religieuses. Le moment est venu pour l'ONU de reconnaître de nouveau que c'est sa véritable fonction de favoriser le règlement de cette question.

Je voudrais terminer ma déclaration en demandant à l'ONU de déployer les plus grands efforts possibles à cette fin.

Le pétitionnaire se retire.

Sur l'invitation du Président, M. Hideshi Kajioaka (Coalition japonaise pour un Timor oriental libre), prend place à la table des pétitionnaires.

M. Kajioaka (Coalition japonaise pour un Timor oriental libre) (*interprétation de l'anglais*) : C'est un honneur pour moi que de prendre la parole au Comité, un Comité qui assume une des tâches les plus importantes pour lesquelles l'ONU a été fondée, la décolonisation des territoires sous régime colonial.

Alors que le cinquantième anniversaire de la création de l'ONU approche, mon organisation espère vivement que tous les territoires dont la situation est examinée par le Comité conformément à son mandat puissent exercer leur droit à l'autodétermination aussi rapidement que possible. En vérité, dans le cas du Timor oriental, ne pas atteindre cet objectif serait une trahison des principes sur lesquels l'ONU repose et un déni de justice cruel pour le peuple du Timor oriental.

Mon organisation croit que l'opinion publique peut jouer un rôle positif pour appuyer les travaux de l'ONU dans la recherche d'une solution à la question du Timor oriental. Par conséquent, au mois de mai dernier, la Coalition japonaise a invité un journaliste britannique, Max Stahl, à publier un rapport sur l'enquête qu'il a menée pendant un séjour de trois mois au Timor oriental, à la fin de 1993. Ses conclusions en ce qui concerne un «deuxième

massacre» à Dili, après l'attaque du cortège funèbre au cimetière de Santa Cruz, ont été présentées par un témoin oculaire à la réunion de la Commission des droits de l'homme, en mars dernier, et dans le documentaire de télévision «Death of a nation», qui a été projeté dans un certain nombre de pays. Je voudrais donc présenter quelques conclusions tirées de ces révélations qui, je crois, sont particulièrement pertinentes pour nous aujourd'hui.

Contrairement à ce qui s'est passé lors de la fusillade du cortège funèbre perpétrée au cimetière de Santa Cruz par des soldats des forces armées indonésiennes en uniforme, on pense que de nombreuses victimes du «deuxième massacre» sont mortes à l'hôpital militaire de Dili, après qu'on leur eut administré un désinfectant puissant, le paraformaldéhyde, sous forme de pilules, avec l'accord des médecins indonésiens. Deux survivants ont décrit quelques-uns des symptômes provoqués par l'ingestion de la pilule, et ces symptômes ont été confirmés plus tard par un spécialiste à Londres qui a analysé un comprimé identique à ceux administrés à l'hôpital de Dili : sensation de brûlure dans la poitrine, vertige, léthargie, ataxie et coma. Quand la mort survient, elle est attribuée à une chute de tension.

Un technicien de laboratoire timorais qui a vu des soldats administrer les pilules aux blessés qui se trouvaient à la morgue de l'hôpital affirme que ces pilules ne pouvaient pas avoir été distribuées sans la permission du personnel médical indonésien. Puisqu'il n'existe pas d'usage bénin de cette substance, M. Stahl a dit :

«Il est clair que les soldats et les assistants qui ont administré ces pilules et les autorités qui ont donné leur accord ne l'ont pas fait pour aider les blessés; il est presque certain qu'ils pensaient qu'elles tueraient ces blessés ou leur permettraient d'achever les blessés qui avaient été envoyés à la morgue.»

Tout au long de l'orgie de tueries et de mauvais traitements des blessés, le directeur de l'hôpital, le docteur Nyoman Winyata et un interne, qui accomplissait un service national de six mois, étaient de service à l'hôpital, et, selon le témoin, ont surveillé l'opération au vu de tous.

S'il est possible de dire, comme le font certains, que la fusillade du cortège funèbre au cimetière était une aberration ou une réaction excessive à la provocation, il n'est certainement pas possible de dire la même chose des actions du personnel médical de l'hôpital militaire qui a aidé à achever les survivants. M. Stahl a fait une comparaison avec les docteurs nazis qui administraient des désinfectants aux victimes juives, que les docteurs considéraient comme

de la «vermine». On doit également se souvenir des docteurs japonais de l'infâme «Unit 731», qui n'ont eu aucun scrupule à se livrer à des expériences indiciblement cruelles sur des «logs» — rondino — chinois, russes ou coréens vivants, comme ils appelaient leurs victimes.

Ce n'est pas le premier rapport sur le personnel médical indonésien du Timor oriental qui est accusé d'avoir participé au meurtre de Timorais, mais le temps ne me permet pas d'entrer ici dans les détails. Ce que je veux dire c'est que, comme avec les docteurs nazis et les docteurs japonais, c'est évidemment le fait que les victimes sont perçues comme étant essentiellement différentes des docteurs eux-mêmes qui, psychologiquement, leur permet d'être complices de leur meurtre. Cependant, lorsque l'Indonésie essaie de justifier sa présence au Timor oriental, elle affirme, d'une manière identique à celle que le Japon impérial utilisait pour justifier son régime colonial en Corée et en Mandchourie, que les Timorais sont leurs frères. La dure réalité dément cette affirmation.

Un autre point qu'on ne doit pas oublier c'est que pendant les deux ans et demi qui ont suivi ces événements, aucun organe international n'est allé à l'hôpital pour faire une enquête. Personne n'a même jamais entendu dire que le personnel médical impliqué serait traduit en justice. Lorsque quelques journalistes ont essayé, en février de cette année, d'interviewer l'évêque Belo au sujet du deuxième massacre, on les a empêchés de le rencontrer. En revanche, un certain père Marcus Wanandi, un prêtre indonésien dont le frère a été l'un des stratèges clefs de l'invasion de l'Indonésie et de l'occupation du Timor oriental, a rencontré les journalistes et leur a dit que les événements décrits étaient faux.

Après un long processus particulièrement pénible, la Commission des droits de l'homme a réussi à envoyer son Rapporteur spécial sur les exécutions sommaires et arbitraires au Timor oriental. Je crois qu'il s'y trouve en ce moment même. Tous ceux qui sont concernés doivent être félicités d'avoir organisé cette visite, mais le fait qu'il a fallu si longtemps pour prendre cette mesure modeste indique à quel point la puissance occupante au Timor oriental se considère libre d'imposer sa volonté aux Timorais qui souffrent depuis longtemps, sans avoir à craindre une censure internationale grave. Et il convient de noter que les autorités se sont préparées pour la visite du Rapporteur; entre autres choses, elles ont déplacé des prisonniers politiques de Dili à l'île de Java pour être sûres que le Rapporteur ne puisse pas entrer en contact avec eux.

L'Indonésie déploie de grands efforts pour persuader le monde qu'elle améliore la situation du peuple du Timor

oriental, mais les exemples précédents montrent que tant que les Timorais seront obligés de vivre sous occupation étrangère, il ne peut y avoir le plus petit espoir d'une amélioration fondamentale de leur sort.

Le colonialisme est une insulte à la dignité humaine des personnes colonisées mais, comme le montrent très concrètement les 19 dernières années, il fait aussi ressortir les traits les plus odieux des colonisateurs. Nombre d'Indonésiens commencent à apprendre les indignités et atrocités auxquelles ont été soumis les habitants du Timor oriental sous l'occupation indonésienne et ils en ont honte et s'en indignent. Certains d'entre eux s'expriment contre l'occupation en mettant en danger leur propre sécurité. Je pense que pour la majorité des Indonésiens, la libération du Timor oriental mettra fin à un chapitre très noir de l'histoire de leur pays et qu'elle sera accueillie avec un grand soulagement. Dans le cas de l'Afrique du Sud, la lutte inlassable menée pendant des dizaines d'années par les Nations Unies contre le régime d'apartheid a abouti à une victoire qui a inauguré une ère d'espoir pour les Noirs tout comme pour les Blancs. L'on ne voit pas pourquoi les Nations Unies ne pourraient pas remporter un succès similaire au Timor oriental si elles en ont la volonté.

Le pétitionnaire se retire.

Sur l'invitation du Président, Mme Ingela Martensson (Parlementaires pour le Timor oriental) prend place à la table des pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne la parole à Mme Ingela Martensson.

Mme Martensson (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie de permettre aux Parlementaires pour le Timor oriental d'exprimer leur inquiétude face à la poursuite de l'occupation illégale du Timor oriental. Je m'appelle Ingela Martensson et je suis membre du Parlement suédois et membre actif du groupe des droits de l'homme du Parlement. Je suis également membre du conseil d'administration de l'Association suédoise pour les Nations Unies, dont l'une des priorités est la question du Timor oriental.

C'est un honneur que de prendre la parole devant le Comité spécial sur la décolonisation, qui s'est chargé de la noble tâche d'éliminer le colonialisme d'ici à la fin de cette décennie. Les Parlementaires pour le Timor oriental sont une organisation internationale composée de plus de 200 parlementaires venant de plus de 20 pays.

Je suis heureuse d'être ici aujourd'hui au nom de cette organisation. J'ai été expressément invitée par l'organisation à me rendre ici aujourd'hui parce que je faisais partie de la délégation parlementaire suédoise qui s'est rendue au Timor oriental et en Indonésie l'année dernière. C'était la première visite de parlementaires depuis le massacre de Santa Cruz, où des troupes du Gouvernement indonésien ont ouvert le feu contre une manifestation pacifique et où quelque 275 Timorais ont été tués. À partir de mes observations directes lors de ma visite au Timor oriental, j'attire l'attention des membres sur les préoccupations suivantes que je partage avec les Parlementaires pour le Timor oriental.

Il convient de noter que le Gouvernement indonésien n'a pas émis de critiques quant à notre visite lorsque nous nous trouvions dans le pays. Ces critiques sont venues ensuite, lorsque nous avons fait part en public de notre expérience. Je tiens à souligner que nous nous y sommes rendus en tant qu'observateurs et membres individuels du Parlement suédois et que nous n'y avons pas été envoyés officiellement par le Gouvernement ou le Parlement suédois. Le Gouvernement indonésien convient, certes, que le respect des droits de l'homme est universel, mais il n'accepte aucune critique concrète concernant des violations des droits de l'homme. Tant que l'Indonésie refusera d'adopter et de ratifier la Convention relative aux droits de l'homme, il faudra surveiller et critiquer davantage encore le régime indonésien.

En Indonésie, et notamment au Timor oriental, l'oppression est intense. Le peuple timorais vit comme dans une prison, surveillé par les militaires et la police. Il y a environ 10 000 soldats indonésiens au Timor oriental et quelque 3 000 policiers. D'après certaines sources, il y a 14 bataillons et 14 000 ou 15 000 soldats. Le Vice-Commandant militaire affirmait que les troupes sont essentiellement occupées à construire des routes, des villages et des maisons pour la population dans le but d'amener les Timorais vers des zones agricoles.

Selon nous, il serait plus économique et rationnel de permettre à des professionnels civils de construire des routes et des logements. C'était évidemment une question à laquelle les autorités avaient du mal à répondre. En réalité, l'explication est que les militaires et les forces de police font tous partie de l'immense appareil oppressif dirigé contre les habitants timorais du pays. Les nouvelles routes ont une fonction militaire importante dans la lutte contre la guérilla. Les militaires ont construit quelque 5 000 maisons. Environ 40 villages nouveaux ont été construits dans différentes parties du pays. Le premier jour de notre visite au Timor oriental, nous nous sommes rendus dans

l'un de ces villages, à un peu plus d'une heure de Dili en voiture. Il me rappelait les villages dits stratégiques ou collectifs que j'ai vus dans le Nord de l'Iraq. Il ne fait aucun doute que la plupart des habitants, sinon tous, souhaitent rentrer dans leur propre village.

Il nous a été impossible de parler avec les gens dans les rues de Dili, car nous étions suivis tout le temps par les services de sûreté ou des militaires. Mais nous avons pu rencontrer le chef de l'église catholique à Dili, l'évêque Belo. Il est évêque depuis 10 ans et peut être considéré comme la voix de son peuple. C'est un homme très courageux dans une société extrêmement répressive. L'évêque Belo nous a dit que le traitement impitoyable infligé à ceux qui ne reconnaissent pas l'autorité de l'Indonésie sur le Timor oriental s'est intensifié. Il nous a également dit qu'il a reçu des lettres et des informations de prisonniers et anciens prisonniers sur différents types de torture. L'évêque Belo a déclaré que la situation des droits de l'homme est tout simplement inchangée. Il a dit que le retrait total des troupes indonésiennes est une nécessité absolue.

L'évêque estime que les rencontres avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Boutros Boutros-Ghali, sont importantes, mais que le peuple timorais devrait être représenté à ces pourparlers, car c'est lui la partie la plus concernée par cette question. Ces représentants ne devraient pas être choisis par les Indonésiens, mais par le peuple timorais. L'évêque avait quelques idées sur des Timorais qui pourraient participer aux négociations. Il était en outre disposé à y participer lui-même, avec l'assentiment de l'église.

Une autre question très préoccupante est l'emprisonnement de Xanana Gusmão. Il est le symbole de la résistance timoraise. Il rejette l'affirmation indonésienne selon laquelle elle a incorporé le Timor oriental dans l'Indonésie. Il nie qu'il est ou a été citoyen indonésien. Gusmão purge actuellement une peine de 20 ans de prison. Avec mes collègues, j'ai demandé l'autorisation de lui rendre visite. Malheureusement, cela n'a pas été possible, mais nous avons pu parler avec deux juges du tribunal de Dili où le procès de Gusmão a eu lieu.

Je souhaite ajouter que l'un des parlementaires de notre délégation est un juriste chevronné qui s'intéresse tout particulièrement aux droits de l'homme. Après des conversations avec ces juges et d'autres autorités et après avoir étudié certains documents, nous sommes parvenus aux conclusions suivantes.

Le verdict semble avoir été précédé de conclusions et de jugements venant d'autres autorités à Jakarta et à Dili. La procédure suivie pendant le procès ne respectait pas les droits du prévenu et n'était pas conforme aux normes internationales pour un procès juste et correct. En outre, le procès ne s'est pas déroulé conformément aux lois indonésiennes en matière de procès criminels. Les violations à l'encontre de Gusmão ont commencé dès son arrestation. L'interrogatoire effectué par la police et les militaires s'est déroulé en dehors de la présence d'un avocat. Les affirmations des autorités indonésiennes selon lesquelles Gusmão ne voulait pas d'avocat ne semblent pas correspondre à l'expression de sa libre volonté.

Et ces affirmations ne paraissent pas très convaincantes à la lumière de l'issue du procès. Un avocat a été ultérieurement assigné à la défense, mais il est notoire qu'il a des liens étroits avec des personnalités militaires indonésiennes de premier plan, et il n'a pas semblé agir dans les meilleurs intérêts de Gusmão. Les deux juges avec lesquels nous avons parlé n'ont pu donner de réponse claire à la question de savoir si on avait permis à Gusmão de choisir librement un avocat.

Le procès était public, mais les observateurs internationaux n'ont pas eu la possibilité d'examiner le moindre document à ce sujet. Nous avons demandé à être autorisés à voir les dossiers du tribunal — les chapitres non confidentiels — mais cela nous a été refusé et on nous a expliqué que l'ensemble du dossier avait été envoyé à Jakarta. Il n'y avait pas de copies dans le dossier qui était resté au tribunal, ce qui est exceptionnel.

Le refus du tribunal de permettre à Gusmão de présenter sa propre défense est contraire non seulement à la législation indonésienne mais aux normes et conventions internationales. De nombreux témoins qui ont comparu au procès étaient eux-mêmes des prisonniers — certains avaient déjà été condamnés, d'autres attendaient d'être jugés. Il semble que l'on puisse douter du caractère volontaire des déclarations des témoins. C'était un grave handicap pour eux de savoir que ce qu'ils disaient au procès pourrait être ultérieurement utilisé contre eux, au cours de leurs propres procès. Cependant, le fait que la prétendue loi antisubversion n'a pas été utilisée contre Gusmão a été positif. En revanche, des réserves très fermes pouvaient être émises — et nous les avons émises — contre le fait que l'on a appliqué les lois et procédures pénales indonésiennes. Ce n'est pas conforme aux normes internationales, étant donné que l'autorité de l'Indonésie sur le Timor oriental n'a pas été internationalement reconnue par l'ONU.

Étant donné tous ces manquements, les Parlementaires pour le Timor oriental ont le sentiment que le jugement contre Gusmão ne peut pas être accepté. Il devrait donc être libéré immédiatement, et on devrait lui garantir le refuge de son choix.

Les Parlementaires pour le Timor oriental ont rencontré le Secrétaire général Boutros Boutros-Ghali, le 3 février de cette année. J'ai eu le privilège de participer à cette réunion. Je tiens à réitérer ici certaines des questions qu'a soulevées notre organisation et qui sont applicables aux discussions du Comité spécial.

Depuis l'annulation des dispositions prises pour une visite sur le territoire des Parlementaires portugais en novembre 1991 et le massacre de Santa Cruz la même année, quatre réunions des ministres des affaires étrangères du Portugal et de l'Indonésie ont eu lieu sous les auspices du Comité spécial. Aucun progrès n'a été réalisé en ce qui concerne les questions de principe traitées dans les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

Le Gouvernement indonésien a maintenu sa position, telle qu'on l'a entendue ce matin, à savoir que l'annexion du Territoire a été validée par un vote de l'Assemblée populaire régionale du 31 mai 1976 et que le processus était conforme aux dispositions de la résolution 1541 (XV) adoptée par l'Assemblée générale en 1960. Il affirme que dans la capitale, Dili, les membres de cette assemblée ont été choisis suivant le principe «un homme, une voix» et qu'ailleurs, ils ont été nommés

«conformément à la tradition et à l'identité du peuple du Timor oriental.»

Or, il n'y a aucune preuve que des élections ont même été tenues à Dili. D'après de nombreux Timorais qui étaient présents à l'époque, chacun des 37 membres de l'Assemblée populaire a été sélectionné par les forces d'occupation. Les conditions pour l'organisation d'élections libres et justes à Dili n'existaient pas, étant donné que nombre de ceux qui auraient été en mesure de voter avaient fui dans la campagne et que la ville était sous occupation militaire.

Les Parlementaires pour le Timor oriental constatent avec satisfaction qu'en janvier 1994, le Secrétaire général a donné des instructions à une équipe de fonctionnaires du Secrétariat menée par le Directeur des affaires politiques, Francesco Vendrell, pour qu'elle se rende à Lisbonne, à Jakarta, au Timor oriental et en Australie afin de mettre au point une solution qui pourrait ouvrir la voie au règlement de la question clef de l'autodétermination. Nous nous

félicitons de ce qu'à Lisbonne, à Jakarta, au Timor oriental et en Australie, cette mission ait organisé des réunions avec des groupes de Timorais pour entendre leurs points de vue. Nous nous sommes réjouis en particulier de savoir que la mission avait eu des consultations privées avec le chef de la résistance timoraise emprisonné, Xanana Gusmão. Cette mission indique, pour la première fois, que l'ONU a fait un pas sur la voie de la consultation de l'opinion du Timor oriental, comme le demande la résolution 37/30.

Le peuple timorais souffre de la guerre et de l'occupation étrangères depuis près de 20 ans. Il est grand temps que l'ONU prenne des initiatives concrètes pour mettre fin à court terme à ses souffrances de manière que soient jetées les bases du règlement de la question clef de l'autodétermination. Les Parlementaires pour le Timor oriental estiment que le moment est venu de prendre des mesures spécifiques qui ouvrent la voie à un acte officiel permettant de tenir compte des opinions du peuple en ce qui concerne son avenir. À cette fin, nous recommandons ce qui suit :

Premièrement, le Secrétaire général devrait proposer officiellement à toutes les parties concernées le retrait des forces armées indonésiennes du Territoire et la tenue d'un référendum sous stricte supervision internationale, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Il devrait également proposer la mise en place d'une administration intérimaire dans le territoire afin d'assurer que l'inscription des électeurs sur les registres électoraux est organisée comme il convient et que la liberté d'expression et de rassemblement est respectée au cours de la période précédant le référendum.

Deuxièmement, en attendant que des mesures soient prises pour traiter de la question clef de l'autodétermination, il est proposé que l'ONU établisse une présence permanente au Timor oriental sous la supervision directe du Bureau du Secrétaire général, aux fins suivantes : surveiller la démilitarisation du territoire et le retrait de toutes les armes lourdes et de l'équipement militaire; permettre aux institutions spécialisées des Nations Unies de subvenir aux besoins humanitaires de la population; surveiller la situation des droits de l'homme en coopération avec l'église timoraise et les organisations non gouvernementales des droits de l'homme indonésiennes indépendantes telles que la Legal Aid Foundation; et rendre la liberté de rassemblement, d'association et d'expression au peuple timorais.

Il est évident que le Gouvernement indonésien n'acceptera pas ces idées immédiatement, mais au cours des 18 années qui ont suivi l'invasion, l'absence de tout signe montrant qu'il existait une volonté de faire respecter les

principes de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux a été un obstacle important au progrès.

En résumé, il est recommandé que le Comité spécial, en conjonction avec le Secrétaire général, premièrement, indique clairement aux autorités indonésiennes que leur respect des dispositions de la Déclaration de consensus de 1994 du Président de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies représente une mesure de confiance importante et nécessaire, en tant qu'expression de leur bonne volonté et de reconnaissance des vœux de la communauté internationale; deuxièmement, convainque les autorités indonésiennes de la nécessité de permettre l'accès libre et sans obstacle au territoire par les parlementaires et les journalistes, ainsi que par les organisations des droits de l'homme, particulièrement Amnesty International et Asia Watch; troisièmement, prie instamment les autorités indonésiennes de libérer sans conditions tous les prisonniers politiques du Timor oriental, qu'ils aient été jugés ou non; et, enfin, ce qui n'est pas le moins important, demande l'annulation du procès manifestement injuste du leader de la résistance, Xanana Gusmão, et sa libération afin qu'il puisse jouer le rôle qui lui revient dans les consultations visant à aboutir à un règlement de la question du Timor oriental.

Cependant, le respect des droits de l'homme ne suffit pas. La population doit aussi pouvoir décider de son propre avenir.

Le Timor oriental est le territoire le plus important encore inscrit à l'ordre du jour de ce Comité. La seule raison à cela, c'est l'intransigeance de la dictature indonésienne. En fin de compte, la solution viendra du peuple indonésien, dont une grande partie ne souhaite pas conserver le Timor oriental. Si les Indonésiens disposaient d'une véritable démocratie, tous les habitants étant libres de s'exprimer, je suppose que le Timor oriental serait rapidement libre.

Enfin, je demande que le Comité entende également les voix des Timorais qui défendent leurs droits. Le Comité spécial de la décolonisation a l'occasion aujourd'hui de prendre des mesures en faveur de la liberté d'un autre territoire colonisé. J'espère qu'il le fera et qu'il contribuera à faire cesser la souffrance du peuple du Timor oriental.

La pétitionnaire se retire.

Sur l'invitation du Président, M. Thomas S. Mahedy (Pax Christi International) prend place à la table des pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne la parole à M. Mahedy.

M. Mahedy (Pax Christi International) (*interprétation de l'anglais*) : Pax Christi International aimerait vous remercier, Monsieur le Président, et remercier les autres membres du Comité des Vingt-Quatre de lui donner cette occasion de faire une déclaration sur la question du Timor oriental. Pax Christi International, qui est le mouvement catholique international pour la paix, se réjouit des efforts que déploie le Comité conjointement avec les parties intéressées pour mettre en oeuvre les mandats du Comité.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, la résolution 1514 (XV) du 14 décembre 1960 de l'Assemblée générale sur la décolonisation et les résolutions 384 (1975) et 389 (1976) du Conseil de sécurité offrent une base pour une action en faveur de droits de l'homme spécifiques, dont le droit à l'autodétermination.

La Commission des droits de l'homme de l'ONU continue de faire des recommandations pour la réalisation d'enquêtes sur les abus commis contre le peuple timorais et pour la prévention de tels abus, y compris la recommandation sur le recours aux services du Rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture.

Pax Christi International appuie tous ces efforts déployés par l'ONU, y compris le recours aux bons offices du Secrétaire général, pour parvenir à un règlement juste, global et internationalement acceptable de la question du Timor oriental.

Les organisations de défense des droits de l'homme et toutes les autres parties concernées ont un rôle à jouer dans ce processus. Le rapport d'Amnesty International daté du 16 février 1994 et intitulé *Fact and Fiction: Implementing the Recommendations of the United Nations Commission on Human Rights* offre une source de documentation utile. Il comprend une lettre, datée du 14 janvier 1994, adressée par l'évêque de Dili, Carlos Felipe Ximenes Belo, à un ami, où il est dit ce qui suit :

«Par cette lettre, j'aimerais vous faire savoir que la torture continue d'être employée au Timor oriental. Le 4 janvier 1994, à Dili, des militaires attendaient un jeune homme du nom de Salvador Sarmiento, qui étudiait à l'Institut pastoral. Lorsqu'il a quitté la salle

de cours, ils se sont emparés de lui, l'ont placé à bord d'un véhicule militaire et l'ont emmené dans un lieu où il a été frappé, battu et torturé jusqu'à ce qu'il soit à l'article de la mort. Ils ont ensuite obligé ses parents, qui sont illettrés, à déclarer qu'ils avaient vu leur fils participer à des réunions subversives. Avec ce genre d'injustice, ils veulent obtenir par la force une déclaration selon laquelle le père Sancho Amaral est un prêtre qui est contre l'Indonésie.»

Dans le cadre d'une déclaration faite par Pax Christi International à la 50e séance de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, le 18 février 1994, nous avons signalé que des témoins interrogés par M. Max Stahl ont affirmé que des survivants au massacre de Dili du 12 novembre 1991 ont été tués après avoir été emmenés à l'hôpital militaire Wira Husada. Le massacre n'a pas encore fait l'objet d'une enquête complète.

Pax Christi appelle à la libération de tous les prisonniers politiques timorais, dont Xanana Gusmão.

Alors que se poursuit le débat sur une solution à long terme au Timor oriental, des initiatives peuvent et doivent offrir un fondement à des mécanismes permettant de traiter des questions d'autodétermination. De telles initiatives pourraient inclure le respect des engagements convenus au sein de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, l'autorisation d'accès pour les rapporteurs spéciaux, les groupes de travail et les institutions spécialisées de l'ONU, un accès plus libre au Timor oriental pour les groupes internationaux et les groupes de défense des droits de l'homme, un dialogue avec les gouvernements et les organisations non gouvernementales et intergouvernementales, une réduction des effectifs militaires et la mise en oeuvre de tous les instruments internationaux de défense des droits de l'homme. Un dialogue parrainé par l'ONU devrait se poursuivre, mais toute proposition sérieuse doit inclure le peuple timorais dans le processus de négociation.

Ouvrons ensemble dans le cadre d'un dialogue ouvert et courageux afin d'établir des mécanismes de respect des traditions religieuses et culturelles du peuple timorais et de protection de leurs droits sociaux, économiques et politiques, dont le droit à l'autodétermination.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je remercie M. Mahedy d'avoir été bref, ce qui permettra à d'autres pétitionnaires de prendre la parole.

Le pétitionnaire se retire.

Sur l'invitation du Président, M. Charles Scheiner (East Timor Action Group/United States) prend place à la table des pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne la parole à M. Scheiner.

M. Scheiner (East Timor Action Group/United States) (*interprétation de l'anglais*) : Je m'appelle Charles Scheiner et je suis le coordonnateur d'East Timor Action Network pour les États-Unis. Je suis également le représentant de l'ONU à la Fédération internationale pour le Timor oriental, qui est une organisation non gouvernementale affiliée au Département de l'information.

Je prends aujourd'hui la parole devant le Comité au nom d'East Timor Action Network. Nous sommes reconnaissants au Comité de prendre le temps de nous écouter et d'écouter les autres organisations non gouvernementales et les autres personnes qui prennent la parole ici aujourd'hui. Au cours de l'année écoulée, plusieurs organes de l'ONU ont manifesté un intérêt accru pour les avis non gouvernementaux exprimés au sujet de la situation au Timor oriental, et notamment pour les vues exprimées par le peuple timorais lui-même. Il s'agit là d'une évolution positive, et nous espérons que les connaissances et l'information acquises grâce à de telles rencontres aideront l'ONU à faire aboutir rapidement le processus de décolonisation.

L'East Timor Action Network a été constitué il y a un peu plus de deux ans, à la suite du massacre perpétré à l'extérieur du cimetière de Santa Cruz, à Dili. Mais les coups mortels portés aux Timorais par l'armée indonésienne et son occupation du Timor oriental se poursuivent depuis près de deux décennies. Nous exhortons vivement le Comité à amener le Gouvernement indonésien à entamer des négociations sérieuses, allant au-delà de pourparlers de façade. Le plan de paix en trois étapes présenté par le Conseil national de la résistance maubère offre un excellent cadre permettant de faire progresser le processus de discussion. Nous demandons instamment que le Conseil et d'autres représentants véritables du peuple timorais prennent part aux négociations entre l'Indonésie et le Portugal.

Nous nous rendons compte qu'il ne sera pas facile de faire bouger Jakarta. La récente interdiction ayant frappé trois importants hebdomadaires d'information en Indonésie, associée à une vague de répression contre des militants syndicaux et à un accroissement des arrestations et de la terreur imposée aux Timorais, montre que le Gouvernement de Jakarta ressent la pression nationale et internationale dont il est l'objet. Malheureusement, ce gouvernement réagit en

tuant le messenger et en tentant de supprimer toute discussion et de cacher les réalités déplaisantes. Mais le maquillage n'est pas un remède contre le cancer.

Le mois dernier, j'ai eu le privilège d'être présent à la Conférence de la région de l'Asie et du Pacifique sur le Timor oriental, tenue à Manille. Bien que l'Indonésie ait obligé le Gouvernement philippin à en exclure plusieurs dirigeants timorais et des défenseurs de la paix et des droits de l'homme de renommée mondiale, plus de 50 étrangers ont rencontré plus de 200 Philippins pendant cinq jours pour débattre de la façon de réaliser l'autodétermination et d'assurer le respect des droits de l'homme pour le peuple timorais.

Nous avons eu une conférence très fructueuse, malgré les efforts maladroits déployés par les ex-généraux à Jakarta et à Manille pour s'y opposer. Et ce qui n'aurait été qu'une autre discussion calme sur le Timor oriental, à l'instar de celle que nous avons aujourd'hui, est devenu un événement médiatique d'importance mondiale parce que les actes flagrants des deux gouvernements enfrenaient incontestablement les normes de comportement civilisé accepté. L'observateur occasionnel ne pouvait que se demander «qu'est-ce qu'ils cherchent à cacher?».

Le Comité spécial sait ce qu'ils cherchent à cacher. À l'instar d'autres organes de l'ONU, il entend depuis 19 ans des témoignages et des pétitions présentées par des Timorais et d'autres qui attestent de l'inhumanité brutale de l'occupation et du génocide indonésiens. Des rapporteurs et des envoyés spéciaux du Secrétaire général se sont rendus au Timor oriental et ont fait part de leurs conclusions; un de ceux-ci était d'ailleurs sur place cette semaine. Certes, les auditions d'aujourd'hui apporteront une information supplémentaire au dossier, mais nous espérons que leur effet ne se limitera pas à cela.

Action est le troisième mot de l'appellation East Timor Action Network, et nous prions instamment l'ONU d'agir, car seule l'ONU a universellement reconnu les normes qui permettent de mesurer les droits de l'homme et les droits politiques, des normes que le Gouvernement indonésien a officiellement accepté de respecter. Le moment est venu de mettre en application ces normes. Le Timor oriental ne devrait pas être obligé de commencer une troisième décennie sous le régime militaire indonésien.

Au cours de l'année écoulée l'East Timor Action Network s'est accru de plus de 1 500 membres, et nous avons 15 groupes locaux aux États-Unis. Nous essayons d'apprendre aux Américains à changer la politique des

États-Unis, à changer le rôle déplaisant joué par le Gouvernement des États-Unis qui arme et appuie l'occupation indonésienne depuis 1975.

Ce serait être par trop optimiste que de dire que la politique des États-Unis a changé; mais elle change continuellement. Quelques-uns au sein de l'administration et du Congrès défendent le statu quo et hésitent à dire quelque chose qui déplairait à l'Indonésie. Ils ont peur de toucher aux bénéfices commerciaux des sociétés américaines, aux exploitations minières et aux ventes d'armes en Indonésie.

Mais un nombre croissant d'autres ont des avis différents. Ils savent que les violations des droits de l'homme et le déni persistant de l'autodétermination au Timor oriental sont si flagrants qu'il est inhumain de continuer à les ignorer. Je voudrais citer plusieurs événements qui se sont produits depuis la session de l'année dernière et qui illustrent ce point.

Depuis 1992, le Congrès a interdit toute aide militaire américaine à l'Indonésie; cette aide consistait à former aux États-Unis des soldats indonésiens. Bien que le Département d'État ait essayé de tourner cette interdiction en demandant à l'Indonésie de payer pour la formation des soldats, la Chambre des représentants a voté une loi en mai dernier qui supprime cette échappatoire, et la loi attend l'approbation du Sénat américain.

En juillet dernier, le Département d'État des États-Unis a refusé la revente de quatre avions de combat américains de type F-5E par la Jordanie à l'Indonésie, en réponse à la pression du public et du Congrès au sujet du Timor oriental. Et lorsque le Président Clinton et le Président Suharto se sont rencontrés à Tokyo en juillet dernier, ils ont parlé du Timor oriental, et ils ont parlé des droits de l'homme en Indonésie.

À l'automne dernier, la Commission des affaires étrangères du Sénat américain a approuvé à l'unanimité l'amendement du sénateur Feingold, qui demandait que la vente d'armes à l'Indonésie soit liée aux problèmes des droits de l'homme au Timor oriental. Bien que le projet de loi qui comprenait cet amendement ne soit jamais arrivé au Sénat, c'est la première fois que le Congrès lie la vente d'armes au respect des droits de l'homme dans un pays spécifique.

Au cours de l'hiver, l'Administration Clinton s'est livrée à une révision approfondie de la politique inter-services, et a décidé de refuser les licences d'exportation pour les armes légères américaines à l'Indonésie.

Washington estime que ce sont les armes qui ont été utilisées récemment pour tuer les gens au Timor oriental.

Il y a deux semaines à peine, la Commission des finances du Sénat a approuvé une loi visant à interdire l'utilisation au Timor oriental de toutes les armes meurtrières achetées par le Gouvernement indonésien au Gouvernement américain. Bien que cette loi n'ait pas été approuvée par le Sénat, elle représente une volonté accrue du Congrès de confronter ouvertement l'Indonésie. D'autres débats auront lieu au Sénat cette semaine ou la semaine prochaine.

Une autre loi approuvée par des commissions du Congrès remettrait en question l'appui accordé par les États-Unis à des prêts multilatéraux et à l'aide non humanitaire en faveur de pays dont les activités militaires occupent une place beaucoup trop importante dans leur économie ou qui falsifient leurs rapports de dépenses militaires. L'Indonésie a été citée comme le pays illustrant le mieux ces problèmes.

Le Gouvernement indonésien déploie de très grands efforts pour que le Gouvernement des États-Unis ferme les yeux sur ses pratiques répressives. En avril dernier, l'Asia Society a accueilli une conférence sur les relations États-Unis/Indonésie, qui était subventionnée par des intérêts bancaires et miniers, à laquelle ont assisté le Ministre des affaires étrangères Ali Alatas, plus de 30 visiteurs indonésiens et tout le corps diplomatique indonésien des États-Unis. C'était le début d'une campagne en cours destinée à faire revenir le peuple américain sur ses opinions en ce qui concerne l'Indonésie.

La plupart des participants à cette conférence ont pensé que c'était une image, qu'il n'y avait pas de problème. Peu d'entre eux ont semblé être capables de comprendre que c'est mal de tuer des gens ou de les priver de leurs droits politiques et humains fondamentaux, même si cela n'a aucune incidence sur l'issue finale.

Je voudrais terminer en citant un dirigeant politique américain, qui a servi longtemps son gouvernement et s'est occupé de la question du Timor oriental. Daniel Patrick Moynihan, qui est maintenant sénateur de New York, a été Ambassadeur des États-Unis auprès de l'ONU en 1975 et en 1976. Dans un livre qu'il a écrit après que l'Indonésie eut envahi le Timor oriental, il déclare fièrement que :

«Les États-Unis souhaitent que les choses se passent ainsi et ont oeuvré dans ce sens. Le Département d'État souhaitait que l'ONU se montre complètement inefficace quelles que soient les mesures

qu'elle prendrait. Cette tâche m'a été confiée, et je l'ai accomplie non sans quelque succès.»

Le sénateur Moynihan a, depuis, changé d'avis. En mars dernier, il a écrit à ses électeurs :

«Je partage votre préoccupation quant à cette violation de longue date de la Charte des Nations Unies et quant aux abus des droits de l'homme que les troupes indonésiennes continuent de commettre. Même l'Indonésie admet que le peuple du Timor oriental a droit à l'autodétermination; pourtant, elle lui refuse d'exercer ce droit. Et les tueries continuent, comme ce fut le cas lorsque les troupes indonésiennes ont massacré les participants d'une marche pacifique au cimetière de Santa Cruz, près de Dili, en 1991.

... Il est temps que les États-Unis adoptent une approche plus ferme vis-à-vis du Gouvernement indonésien.»

J'espère que mon gouvernement a entendu les paroles de l'ex-ambassadeur Moynihan, et que les autres qui ont été concernés depuis 1975, en particulier en Indonésie, suivront son exemple.

La situation au Timor oriental — comme nous appelons, sans hésiter, deux décennies d'invasion, d'occupation, de génocide, de meurtres, de viols, de tortures et de terreur — ne sera réglée que lorsque les hommes politiques et les diplomates assoupliront leurs positions et considéreront les droits de l'homme inaliénables et le droit international comme autre chose qu'un problème que l'on ignore.

C'est ce que le sénateur Moynihan a fait. Nous espérons que le Ministre des affaires étrangères Alatas et le Président Suharto pourront faire de même. Ce Comité et l'ensemble de l'ONU ont une grande responsabilité s'agissant de faire avancer le processus destiné à changer la position de Jakarta, pour que le peuple du Timor oriental puisse enfin décider de son propre destin en paix.

Le pétitionnaire se retire.

Sur l'invitation du Président, M. José Maria de Albuquerque (Agir pour Timor) prend place à la table des pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne la parole à M. Albuquerque.

M. Albuquerque (Agir pour Timor) : Mon nom est José Maria de Albuquerque, et je me permets de m'adresser à vous au nom du groupe Agir pour Timor.

Fondée en 1990, Agir pour Timor est une organisation française dont le but est de défendre le droit du peuple timorais à l'autodétermination. Elle a soumis des pétitions au Comité en 1991 et 1993.

La connaissance de la question du Timor oriental en France est traditionnellement faible. Notre priorité initiale a donc été de sensibiliser l'opinion publique, les médias, les organisations non gouvernementales et les personnalités de notre pays, et de les tenir régulièrement informés des développements.

Tout au début, notre action a reçu un écho principalement de la part de la communauté portugaise de France — la plus importante communauté portugaise expatriée. Nous avons vu toutefois d'autres organisations accorder une attention croissante à la question, et nous pouvons, cette année, informer le Comité d'une initiative regroupant 12 organisations non gouvernementales, la campagne «Quatre mois pour Timor-Est».

Lancée en mars 1994, cette campagne avait pour but de donner un coup de projecteur sur le Timor oriental préalable à la réunion du groupement consultatif sur l'Indonésie, qui s'est tenue à Paris la semaine dernière. Outre notre association, les organisations participantes sont : Peuples solidaires, une organisation de solidarité avec les peuples du Sud; France Liberté et la Fondation Danielle Mitterrand; la Fédération internationale des droits de l'homme; la CIMADE, une organisation de solidarité internationale; Justice et Paix; le Réseau d'information tiers monde; le CRID, un collectif regroupant 35 organisations non gouvernementales de développement et de solidarité; la Coordination des collectivités portugaises de France; le Syndicat national de l'enseignement secondaire; la Fédération syndicale unitaire, et la Confédération générale du travail.

Voici quelques détails sur la conception de cette campagne. Des pistes d'action ont été données, mais le mode de fonctionnement a été laissé à l'appréciation de chaque organisation participante, en fonction de sa sensibilité propre et de ses possibilités matérielles. Au minimum, chacune a publié dans son bulletin de liaison un article sur le Timor oriental. Certaines ont fait appel au militantisme de leurs membres pour des actions de sensibilisation ou de recherche de soutien financier pour les étudiants timorais en Indonésie. D'autres ont interpellé l'Ambassade d'Indonésie ou sont intervenues par le biais de conférences de presse.

Mais la Campagne en elle-même a eu aussi une mission d'information en tenant une documentation disponible à qui en fait la demande et en publiant le bulletin de campagne envoyé à des composantes actives de l'opinion publique, aux organisations non gouvernementales et syndicats, aux militants, à un certain nombre de journalistes et aux membres des groupes d'amitié franco-indonésienne de l'Assemblée nationale et France/Asie du Sud-Est du Sénat. Deux expositions de photos et de textes sur le Timor oriental circulent actuellement en France. Enfin, la Campagne s'est adressée notamment aux participants à la Conférence de l'INFID, à l'Ambassade d'Indonésie et au Ministère français des affaires étrangères.

Si les échos à la Campagne dans la grande presse ont été modestes, elle a reçu un large soutien de la part d'autres organisations et sur le terrain. Nous pouvons citer Reporters sans frontières, la Fédération de l'éducation nationale, huit groupes d'aide et de soutien au peuple tibétain, Tribal Act et ICRA International. Plusieurs groupes et organes de presse militants ont mentionné la Campagne, ce qui nous a valu de nombreuses demandes d'individus souhaitant agir localement. Des actions d'information ont ainsi eu lieu dans plus de 20 villes de France, dont Aix-en-Provence, Argen-teuil, Caen, Grenoble, Le Mans, Lille, Lyon, Nanterre et Paris.

Outre la sensibilisation de la société civile, l'un des succès les plus importants de la Campagne est le début de sensibilisation des parlementaires français. Pour la première fois depuis 1986, un Sénateur de la majorité gouvernementale a posé une question écrite au Ministre des affaires étrangères sur «la violente répression à laquelle se livre l'Indonésie dans le territoire occupé du Timor oriental», demandant «quelles démarches la France accomplit pour que soient assurés la protection des personnes et le respect du droit international dans ce territoire». D'autres parlementaires ont écrit à la Campagne pour l'informer de l'attention qu'ils portent sur la question. Ce frémissement du Parlement national jusqu'à présent peu sensibilisé augure bien de l'avenir.

Ce panorama, enfin, ne serait pas complet si nous n'évoquions pas d'autres groupes qui, sans participer à la Campagne, mènent une action parallèle en faveur du Timor oriental. Nous pouvons citer notamment Amnesty International et l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture.

Ce saut qualitatif et quantitatif de la solidarité avec le peuple timorais en France ne se produit pas de manière isolée. Depuis trois ans, le renouveau de conscience et d'engagement au niveau mondial est incontestable, le plus

souvent de la part des milieux militants, parfois de celle des médias, encore très rarement de celle des gouvernements. Une telle évolution nous donne l'espoir, utopique il y a encore quelques années, que le peuple timorais pourra enfin exercer son droit à l'autodétermination dans un avenir proche. Mais ce sentiment de progrès ne doit pas masquer les obstructions internationales, le manque de bonne volonté de la puissance occupante, et l'absence d'amélioration de la situation des droits de l'homme dans le territoire.

Nous ne nous étendons pas sur les deux derniers points, sachant que le Comité en sera certainement informé par d'autres pétitionnaires. En ce qui concerne le premier, nous devons déplorer devant cette instance l'immobilisme et la mauvaise foi du Gouvernement français. Certes, la France ne reconnaît pas l'annexion du Timor oriental par l'Indonésie, comme ses gouvernements successifs l'ont affirmé à plusieurs reprises. Certes également, la diplomatie française ne fait plus mine d'ignorer les violations massives des droits de l'homme et reconnaît la gravité de la situation. Certes enfin, le Ministre délégué aux affaires étrangères d'un précédent gouvernement et le Président de la République ont exprimé leur préoccupation aux autorités indonésiennes et la France a voté, à contrecœur, la résolution de 1993 de la Commission des droits de l'homme sur le Timor oriental.

Aucune pression n'est faite par notre pays sur l'Indonésie pour qu'elle mette fin aux violations des droits de l'homme, et encore moins pour qu'elle se conforme au droit international. Bien pire, le Ministre des affaires étrangères considère explicitement qu'il n'est pas opportun de faire le lien entre son aide économique et le respect des droits de l'homme, bien que ce lien ait été demandé par le Conseil des Ministres des affaires étrangères des pays de la Communauté européenne dans une déclaration datant déjà de novembre 1991.

Ce refus de toute action concrète est naturellement dû aux intérêts économiques de notre pays. De source diplomatique française, 98 % de l'aide française au développement en 1992 étaient une subvention déguisée aux investissements nationaux dans le pays d'Alcatel, d'Alstom et de Dumez. Mais la France est aussi l'un des plus importants fournisseurs d'armements et de matériel militaire à l'Indonésie, d'hélicoptères Puma, notamment, qui sont fabriqués sous licence. Tout récemment, 20 canons légers du type 105 LG lui ont été vendus par le GIAT pour un montant de 17 millions de dollars. La France est aussi très présente en Indonésie dans le domaine des télécommunications, dont une partie a été fournie à l'armée indonésienne.

L'Indonésie n'a pas d'ennemis connus, réels ou potentiels. Les armes vendues à ce pays ne peuvent donc être utilisées qu'à des fins répressives, contre-insurrectionnelles ou offensives, par exemple au Timor oriental. On sait, grâce à des enquêtes précises du journaliste britannique John Pilger, que l'aide au développement fournie par le Royaume-Uni va de pair avec la fourniture d'armements — des avions Hawk. Connaissant cet exemple, qui garantit qu'il n'en est pas de même pour la France?

Pour conclure cette pétition, nous ne pouvons faire moins que répéter les suggestions faites l'année dernière à ce Comité, à savoir que ce Comité fournisse, dans la mesure du possible, des informations au public sur son action en faveur du droit du peuple du Timor oriental à l'autodétermination, que ce Comité exclue l'Indonésie, en sa qualité de membre, de tout processus de décision concernant le Timor oriental, en vertu du principe de droit selon lequel on ne saurait être à la fois juge et partie, que ce Comité recommande au Secrétaire général de faire tout ce qui est en son pouvoir pour obtenir la libération de Xanana Gusmão en tant que symbole du mouvement de résistance timorais, sans pour autant négliger d'intervenir pour la libération des autres prisonniers politiques timorais, et que ce Comité recommande au Secrétaire général de rendre publics les deux rapports de M. Amos Wako.

Le pétitionnaire se retire.

Sur l'invitation du Président, M. Richard Koch (British Coalition for East Timor) prend place à la table des pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne la parole à M. Koch.

M. Koch (*interprétation de l'anglais*) : Depuis le massacre de Santa Cruz en 1991, la question du Timor oriental s'est fermement rétablie à l'ordre du jour international. Cela s'est traduit par de nouvelles initiatives diplomatiques. Il est à déplorer, toutefois, qu'à Paris, vendredi dernier, le 8 juillet, les pays donateurs qui constituent le Groupe consultatif sur l'Indonésie ont encore une fois décidé d'augmenter leur aide à l'Indonésie pour atteindre le chiffre record de 5,2 milliards de dollars. C'est certainement la preuve la plus évidente que les pays occidentaux pratiquent la politique de deux poids, deux mesures — exprimant l'espoir que l'Indonésie améliorera sa politique en matière de droits de l'homme, tout en n'exerçant aucune pression sur Jakarta afin de le faire changer.

L'exemple du Gouvernement britannique est particulièrement honteux. À la suite de la présentation du documentaire de John Pilger «Mort d'une nation : la conspiration du Timor», un regain massif d'intérêt s'est manifesté tant dans la presse que dans les préoccupations populaires au sujet du Timor oriental. Le British Foreign and Commonwealth Office (FCO) reste toutefois insensible à l'opinion publique et continue de donner les mêmes réponses standard aux questions posées par les membres du Parlement et par le public en général. Il préfère propager les mensonges indonésiens tels que la réfutation des preuves du deuxième massacre du 12 novembre 1992 à l'hôpital militaire de Wira Husada apportée par l'«un des prêtres les plus éminents du Timor oriental». Ce prêtre est Marcus Wanandi, un Indonésien nommé pour «aider» l'évêque Belo. L'un des frères de Wanandi est le partenaire commercial de la fille du Président Suharto dans le développement du tourisme au Timor oriental; l'autre, Jusuf Wanandi, était un agent de la BAKIN dont le rôle dans *Operasi Komodo*, le plan destiné à intégrer le Timor oriental, était de mobiliser un appui diplomatique aux États-Unis et en Europe occidentale. L'évêque Belo a, depuis, affirmé que le second massacre avait bien eu lieu.

Bien que le FCO soit toujours «reconnaisant de l'intérêt qu'ils manifestent», les représentants du public britannique font apparemment «erreur de mélanger l'histoire passée avec les réalités d'aujourd'hui» et ont «tort de suggérer que des abus généralisés des droits de l'homme persistent au Timor oriental». Le FCO «encourage l'Indonésie à se montrer à la hauteur des obligations qui lui incombent en matière de droits de l'homme». Beaucoup d'éléments tendent à prouver le contraire. En juin dernier, de hauts fonctionnaires du FCO ont donné l'impression que le Gouvernement poussait la Croix-Rouge internationale à rendre visite aux prisonniers politiques. Un télex «accès restreint» émanant de l'Ambassade britannique à Jakarta déclarait l'inverse — que la pression extérieure n'apporterait pas grand-chose. Un mémo interne décrivait que les lettres répondant aux questions sur le sujet apportaient des «réponses évasives».

Le FCO consacre sa plus grande énergie à la défense de «sa propre politique bien définie de ventes d'armes à l'Indonésie», notamment en ce qui concerne la vente d'avions de combat Hawk d'une valeur de 500 millions de livres, finalement confirmée en juin dernier après des mois de dénégation. Cette politique se fonde sur le droit de légitime défense, aux termes de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies : «C'est un droit que nous proclamons pour nous-mêmes et il serait illogique et discriminatoire de le refuser aux autres». En fait, le Gouvernement britannique refuse ce droit à la Bosnie. L'Indonésie n'est pas menacée,

que l'on sache, par aucun de ses voisins. La puissance expansionniste dans la région, c'est l'Indonésie. Au début des années 60, la politique de *konfrontasi* de Jakarta a posé une véritable menace à la souveraineté de la Malaisie; en 1963, l'Indonésie a occupé la Papouasie occidentale et, en 1975, bien sûr, elle a envahi le Timor oriental. Fournir des armes à l'Indonésie alimente une course aux armements dans la région, sans parler des considérations morales et juridiques. La «propre politique clairement définie» du FCO mine également les initiatives telles que celle qui a été prise en août dernier par le Gouvernement des États-Unis pour bloquer la vente d'avions de combat F-5E par la Jordanie. Les généraux indonésiens ont simplement dit que, dans ce cas, ils achèteraient à la Grande-Bretagne ou à la France, ayant déjà décidé de ne pas se fournir en Russie.

En outre, le FCO dispose de tout un arsenal de justifications secondaires en faveur des ventes. Il affirme qu'il a l'assurance que les appareils Hawk ne seront pas utilisés contre les civils. En 1984, il a déclaré qu'il «ne recherchait pas normalement d'assurances qui ne peuvent pas offrir de garantie sûre sur les utilisations auxquelles cet équipement pourrait être destiné par la suite». Le porte-parole de l'opposition a écrit au Secrétaire des affaires étrangères, Douglas Hurd, le 28 octobre 1993, pour lui demander de clarifier quelles étaient au juste ces assurances. Il n'a pas encore reçu de réponse.

Le FCO dit que «le Gouvernement n'octroierait pas de licences d'exportation pour tout équipement de défense susceptible d'être utilisé à des fins de répression interne». D'autres ministères admettent toutefois que l'emplacement des équipements relève du pays acheteur et qu'il n'est pas possible de surveiller leur utilisation une fois qu'ils ont atteint leur destination. Le FCO soutient que les avions Hawk que l'Indonésie possède et achète sont des avions d'entraînement. Cela contredit l'annonce faite en janvier 1985 par le Chef de Cabinet de l'armée de l'air, le maréchal Sukardi, selon laquelle les Hawk livrés au début des années 80 étaient utilisés dans la nouvelle force aérienne «à des fins de formation avancée et de combat tactique». De même, Le Ministre indonésien de la recherche et de la technologie, M. Habibie, a déclaré, le 17 avril 1994, que les nouveaux Hawk «seront utilisés non seulement pour former des pilotes mais aussi pour lancer des attaques au sol». Les assertions du FCO selon lesquelles il est impossible de convertir la version d'entraînement du Hawk en version pleinement opérationnelle d'attaque au sol sont en contradiction flagrante avec les fascicules de promotion de l'Aéropatiale britannique.

Il ne s'agit là, encore et toujours, que de «réponses évanescentes». La Coalition britannique pour le Timor oriental n'est pas préoccupée par l'utilisation particulière d'un article individuel quelconque, mais plutôt par le «sceau d'approbation» que notre gouvernement accorde aux forces armées indonésiennes (ABRI). Malgré son rôle dans le génocide du peuple timorais, le Gouvernement britannique déclare en fait qu'ABRI a le sens des responsabilités et est digne de confiance. Les témoignages oculaires de Timorais sur l'utilisation de Hawk lors des bombardements dont l'est de l'île a été le théâtre au milieu des années 80 sont rejetés comme n'étant «pas inattaquables». La propagande indonésienne est prise au pied de la lettre.

«Je pense que ceux qui font de telles allégations devraient faire un peu mieux. Nous avons dit que nous sommes prêts à examiner des preuves concluantes selon lesquelles des Hawk seraient utilisés à des fins de répression au Timor oriental, mais personne n'en a présenté.»

a déclaré le Sous-Secrétaire du FCO, Alistair Goodland. Le FCO ne donne toutefois pas d'assurance catégorique selon laquelle les Hawk n'ont pas été utilisés au Timor oriental.

M. Goodland prétend aussi que l'Indonésie réduit les niveaux de ses contingents afin de les ramener à ceux d'une force moyenne pour une petite province — assertion que l'Indonésie semble faire tous les ans. Cela n'est toutefois par corroboré par le rapport de l'attaché militaire britannique qui a visité le Timor oriental en novembre dernier et dont «les preuves irréfutables» révèlent un aspect du Timor oriental très différent de celui qui est communiqué aux représentants du public. En tête de ce rapport figurait la mention : «Confidentiel ... ne doit absolument pas être utilisé par la presse».

Il a demandé au commandant local de Dili, le Colonel Lumintang, des renseignements sur la force militaire indonésienne au Timor oriental. Le commandant a finalement admis la présence de 10 bataillons qui sont remplacés par rotation tous les neuf mois. Il n'a pas donné de calendrier pour leur retrait mais espérait que «tout serait en ordre d'ici à 1995» et que seuls des «bataillons autochtones» resteraient en place. Au sujet de son entrevue avec le Gouverneur adjoint du Timor oriental, l'attaché militaire a fait remarquer que :

«L'impression qu'il m'a laissée était celle d'une petite bureaucratie provinciale consacrant plus d'efforts à la production de statistiques qu'à l'administration de la province.»

Avec des fonctionnaires d'autres ambassades, l'attaché militaire britannique a insisté pour visiter le cimetière de Santa Cruz :

«[Nous] voulions nous rendre compte si la fusillade d'il y a deux ans avait pu se produire parce que cette zone était limitée, sans sorties vers lesquelles les manifestants auraient pu être dispersés. [Nous] avons remarqué qu'il existait au moins quatre sorties et que les murs du cimetière n'étaient pas élevés... Cet agencement des lieux aurait dû permettre à des troupes bien entraînées de disperser une manifestation sans grande effusion de sang.»

La tolérance diplomatique de la Grande-Bretagne vis-à-vis de l'Indonésie en ce qui concerne le Timor oriental date des événements qui se sont produits dans le sillage de l'invasion. En juillet 1975, l'Ambassadeur britannique à Jakarta a suggéré que Londres adopte un profil bas et «évite de prendre parti contre le gouvernement» car il était :

«dans l'intérêt de la Grande-Bretagne que l'Indonésie absorbe le territoire aussi rapidement et aussi discrètement que possible.»

En 1985, l'Indonésie était devenue le plus grand bénéficiaire de l'aide britannique en dehors du Commonwealth. Depuis 1991, l'activité diplomatique s'est renforcée de façon spectaculaire avec de nombreuses visites ministérielles et missions commerciales. L'aide, principalement sous la forme de projets dans le cadre de l'*Aid and Trade Provision*, a été libéralement octroyée à Jakarta. Le 7 avril 1994, Alistair Goodland a annoncé l'octroi d'un «prêt avantageux» de 80 millions de livres, dont une grande partie était destinée aux télécommunications. Ce n'est pas une coïncidence si les sociétés fournissant cette «aide» sont les mêmes sociétés qui fournissent à l'armée indonésienne des équipements de communications, radar et électronique. Cela fait suite au «prêt avantageux» de 65 millions de livres accordé l'an dernier par Douglas Hurd afin de construire une centrale électrique à Kalimantan, où les sociétés minières britanniques détiennent des intérêts substantiels. Non seulement de tels accords sont liés au commerce britannique, mais ils sont généralement canalisés vers des projets de développement de l'infrastructure «de haut en bas», qui avantagent les projets d'investissement britanniques à grande échelle au lieu d'encourager le développement par les habitants locaux.

Cette «conditionnalité» est bien éloignée de celle que prônait Douglas Hurd en 1990 et en 1991 :

«Les pays enclins au pluralisme, à la responsabilité publique, au respect de la règle du droit, des droits de l'homme et des principes du marché doivent être encouragés. Ceux qui persistent dans leurs politiques répressives ou leur gestion corrompue ... ne doivent pas s'attendre à ce que nous soutenions leurs égarements par des ressources déjà limitées qui pourraient être mieux utilisées ailleurs.»

En 1991, cette position s'est cristallisée en trois principes de bonne gestion qui, selon la suggestion de Douglas Hurd, devraient être appliqués au budget de la Communauté européenne : premièrement, le respect des droits de l'homme et de la primauté du droit; deuxièmement, la mise en pratique de politiques sociales et économiques judicieuses; troisièmement, la compétence des institutions gouvernementales et leur obligation de rendre compte.

Même à ce moment-là, des organismes d'aide ont suggéré que des petits pays sans importance soient donnés en exemple, tandis que les transgressions commises par de grands États, comme l'Indonésie, continueraient d'être passées sous silence. Leurs prédictions se sont avérées justes. Le rattachement de conditions à l'octroi d'une aide a depuis été abandonné, et c'est heureux pour l'Indonésie car elle n'aurait pas pu satisfaire à aucun des principes énoncés ci-dessus.

Le Gouvernement indonésien a dit qu'il recherchait le dialogue, mais il a emprisonné Xanana Gusmão, a menti au sujet de son prétendu appel à la clémence, tente de diviser la résistance timoraise à l'étranger, poursuit en justice les Indonésiens qui osent dire la vérité sur le Timor oriental et commet toujours plus d'abus relatifs aux droits de l'homme tout en maintenant son occupation génocide, en violation de huit résolutions de l'Assemblée générale et de deux résolutions du Conseil de sécurité.

Enfin, la Coalition britannique suggère aux membres de la délégation indonésienne de se demander ce que l'Indonésie a à craindre d'un Timor oriental indépendant. Les paroles d'une déclaration faite au Conseil des évêques indonésiens, le 10 novembre 1974, dont George Aditjondro est l'un des auteurs, produisent encore aujourd'hui le même effet troublant :

«Si les gens croient que l'indépendance du Timor portugais constitue une menace pour l'existence de la République d'Indonésie, c'est qu'il est clair que quelque chose ne fonctionne pas bien dans notre République.»

Le pétitionnaire se retire.

Sur l'invitation du Président, M. Pedro Pinto Leite (International Platform of Jurists for East Timor) prend place à la table des pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne la parole à M. Pedro Pinto Leite.

M. Leite (*interprétation de l'anglais*) : L'International Platform of Jurists for East Timor souhaite faire part au Comité de ses préoccupations au sujet de la situation très critique qui prévaut au Timor oriental. Le Gouvernement indonésien nie aux Timorais leur droit à l'autodétermination depuis plus de 18 ans. Il est maintenant clair que Jakarta est en train de perdre sa guerre infâme. Comme dans de nombreux régimes colonialistes, les généraux de Jakarta sont conscients de leur défaite et accentuent la répression sur le territoire occupé. Nous exhortons l'ONU à intervenir activement pour faire cesser cette répression.

J'ai affirmé que le Gouvernement indonésien est en train de perdre la guerre, malgré l'énorme écart entre les forces militaires en présence. Après de nombreuses promesses, l'Indonésie n'a pas retiré ses forces du territoire et maintient une armée d'occupation de plus de 10 000 hommes. Par ailleurs, la résistance armée timoraise n'a pas plus d'un millier de combattants. Il s'avère que l'armée indonésienne a été incapable, au cours de ces 18 ans, d'écraser la résistance timoraise. Cela constitue déjà en soi une défaite.

Mais le régime indonésien est en train de perdre la guerre sur de nombreux autres fronts. Jakarta avait prévu de gagner le coeur et l'esprit de la nouvelle génération de Timorais, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas vu l'invasion et les massacres commis par la suite, qui se sont poursuivis jusqu'à la fin des années 70. Cela ne s'est pas produit. Le massacre de Santa Cruz a démontré que les jeunes Timorais sont prêts à se battre pour la liberté. Ils refusent d'être Indonésiens, y compris le petit nombre de ceux qui reçoivent leur éducation à Jakarta. Les colonialistes javanais n'ont pas appris les leçons d'Hô Chi Minh, Amílcar Cabral ou Agostinho Neto. Mais les jeunes Timorais les ont apprises, et c'est pourquoi ils conduiront leur pays à l'indépendance.

L'administration indonésienne s'est rendu compte de son échec et a ainsi accru la répression contre les jeunes et les étudiants. Au cours des derniers mois, il y a eu des meurtres, des détentions et des procès au Timor oriental et en Indonésie. Il y a deux mois, dans la localité de Uelau,

des militaires ont tué à la mitraillette un jeune garçon non armé dénommé Marcelo. Après s'être amusés avec son cadavre, ils l'ont jeté dans une rivière. Au début de mai, 11 personnes ont été arrêtées pour avoir manifesté à Dili devant des journalistes étrangers. Au moins trois d'entre elles ont été condamnées à 20 mois d'emprisonnement pour avoir prétendument «planifié des actes d'hostilité et de haine contre le Gouvernement indonésien».

En juin, deux jeunes Timorais ont été condamnés à trois années de détention pour avoir hissé le drapeau du Front révolutionnaire pour un Timor oriental indépendant (FRETILIN). En mai, deux autres Timorais, António Soares Araujo et José António Neves, ont été arrêtés à Malang, dans la partie orientale de Java. José António est un des dirigeants du RENETIL, le mouvement étudiant de résistance maubère. Il a communiqué par téléphone et télécopieur à plusieurs reprises avec le secrétariat de l'International Platform of Jurists for East Timor pour dénoncer la détention et la torture infligées aux Timorais. Je me rappelle encore de la voix calme et courageuse avec laquelle il dénonçait les crimes des autorités indonésiennes. Comme d'autres, il fait maintenant face à la prison et à la torture. L'International Platform of Jurists for East Timor exhorte le Comité à intervenir et à obtenir sa libération, car il s'agit d'un cas de violation du droit à l'autodétermination. Nous espérons également que le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, qui se trouve actuellement au Timor oriental, a été en mesure d'enquêter sur le massacre de Santa Cruz et sur ceux qui ont suivi, y compris le meurtre barbare de Marcelo que je viens de mentionner.

Un autre front où le régime indonésien est en train de perdre la guerre est celui des croyances religieuses. Il n'y a pas de guerre de religion au Timor oriental. Cependant, les généraux ont créé un problème religieux artificiel. Ils ont forcé les Timorais, qui étaient animistes, à choisir une des cinq religions officiellement acceptées et font construire des mosquées sur tout le territoire, dans l'espoir que les Timorais choisiraient l'islam. Jakarta espère que, avec une majorité de musulmans, l'intégration s'en trouvera facilitée. Cependant, les Timorais ont choisi le catholicisme, qui est devenu une autre forme de protestation contre l'occupation. La plupart des prêtres catholiques au Timor oriental sont des alliés de la résistance politique et culturelle aux envahisseurs. L'évêque Carlos Ximenes Belo en donne un des meilleurs exemples. Lors d'entrevues qu'il a eues ces derniers mois avec des journalistes et des parlementaires étrangers qui lui avaient rendu visite, il a réaffirmé son appui à la tenue au Timor oriental d'un référendum supervisé par l'ONU. Comme le Comité s'en rappellera certain-

nement, dans une lettre datée de février 1989, il a lancé à M. Pérez de Cuéllar un appel en faveur du référendum.

En réponse à cet appel, l'armée indonésienne a accentué sa répression contre le clergé au Timor oriental. De nombreux prêtres ont été menacés et persécutés. L'évêque Belo est également victime de persécution. Il a récemment expliqué à un visiteur que l'armée indonésienne avait tenté de l'assassiner à deux reprises. Il y a quelques jours encore, l'Agence France-Presse rapportait que des soldats avaient commis un sacrilège dans une église catholique en piétinant des hosties consacrées destinées à la communion. Un tel acte gratuit révèle le désespoir de l'armée face à cette défaite particulièrement ressentie.

Le régime indonésien perd aussi chez lui la guerre contre le Timor oriental. Pendant des années, le Gouvernement indonésien a réussi, en raison du mur de silence érigé autour du Timor oriental et de la censure imposée aux médias, à maintenir les Indonésiens dans l'ignorance de ce qui se passait sur le territoire occupé. La situation s'est retournée après le massacre de Santa Cruz et le procès de Xanana Gusmão. De plus en plus d'organisations et de personnalités indonésiennes remettent publiquement en question l'occupation du Timor oriental. Une des figures dominantes de ce mouvement anticolonialiste est M. George Aditjondro, de l'Université chrétienne Satya Wacana, à Salatiga. Compte tenu de ces événements, certains journaux indonésiens ont accru le nombre de leurs reportages sur le Timor oriental.

La réaction du gouvernement a de nouveau consisté en une nouvelle vague de répression. Comme le Comité le sait, de nombreuses personnes ont été arrêtées en Indonésie au cours des dernières semaines pour avoir exprimé leur opposition à la dictature militaire. D'autres, comme M. Aditjondro, ont été menacés à maintes reprises. Le 21 juin 1994, le gouvernement a procédé à la fermeture de trois revues influentes : *Tempo*, *DeTik* et *Editor*. Six jours plus tard, la détention de dizaines de dirigeants civils a été ordonnée lors d'un mouvement pacifique de protestation contre cette censure.

The New York Times a relaté le 23 juin 1994 ce qui suit :

«Des diplomates et des défenseurs des droits de l'homme ont dit que l'interdiction de la publication de revues était le coup le plus grave porté à la liberté de la presse en Indonésie depuis des décennies.» (*The New York Times*, 23 juin 1994, p. A5)

IPJET se félicite de la réaction rapide de la presse américaine et de la protestation toute récente et très ferme de nombreuses organisations, telles que Friends of the Earth, the National Wildlife Federation, the Robert F. Kennedy Memorial Center for Human Rights, Greenpeace, Lawyers Committee for Human Rights, et Human Rights Watch/Asia.

Enfin, la dictature indonésienne est également en train de perdre la guerre sur le front diplomatique, notamment avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et avec d'autres pays de sa propre région. À Bangkok, plus d'une centaine d'organisations de droits de l'homme ont lancé un appel vibrant en faveur de l'autodétermination du Timor oriental. À Manille, la Conférence Asie/Pacifique sur le Timor, qu'IPJET, avec d'autres, a convoquée, a été à la une de nombreux journaux philippins pendant trois semaines, en dépit des tentatives désespérées de Jakarta pour y mettre fin. D'autres pétitionnaires vont certainement encore parler de l'importance de la Conférence de Manille et de ses conclusions. Il y a deux semaines à peine, à Kuala Lumpur, un forum spécial sur le Timor oriental, organisé par un groupe de 30 organisations non gouvernementales, a critiqué les gouvernements des pays de l'ANASE qui tolèrent les violations des droits de l'homme comme celles qui ont lieu au Timor oriental. Nous accueillons chaleureusement les paroles récemment prononcées par Husin Ali, Président du parti d'opposition populaire malaisien :

«Tout est fait au nom de la solidarité entre les membres de l'ANASE, mais l'ANASE ne devrait pas être utilisée pour dissimuler les violations des droits de l'homme et le génocide.»

La prise de position récente et digne d'éloges du Parlement de la Nouvelle-Zélande exigeant le droit à l'autodétermination pour le Timor oriental est une autre défaite pour la diplomatie indonésienne.

Dans la pétition d'IPJET de 1991, j'ai salué les succès réalisés par la Namibie et la population sahraouie dans leur lutte pour l'autodétermination. L'année dernière, j'ai été témoin de l'indépendance de l'Érythrée. Ces cas confirment que le règlement de la question du Timor oriental d'une manière qui soit conforme à la légalité finira par être trouvé. Je suis très heureux de pouvoir ajouter maintenant le nom de l'Afrique du Sud à cette liste. Le régime de l'apartheid impliquait également une violation claire du droit du peuple sud-africain à l'autodétermination. Pendant de nombreuses décennies, comme pour la Namibie, le Sahara occidental et l'Érythrée, les forces colonialistes ont

répété que la situation en Afrique du Sud était irréversible. L'African National Congress et le mouvement de solidarité anti-apartheid savaient que c'était faux. Tout récemment encore, Nelson Mandela était un prisonnier politique; il est maintenant Président d'une nouvelle Afrique du Sud.

IPJET est à l'origine d'un appel lancé au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies le priant instamment d'intervenir et d'exercer son influence afin d'obtenir la libération immédiate et inconditionnelle de Xanana Gusmão et de tous les autres détenus timorais. Nous avons recueilli 1 873 signatures, principalement d'hommes de loi, de fonctionnaires gouvernementaux et de personnalités de près de 40 pays de tous les continents. Parmi eux, il y a 50 parlementaires, deux anciens ministres des affaires étrangères, des diplomates, des juges à la Cour suprême, des évêques, des recteurs d'universités et de facultés de droit et des dirigeants de plus de 30 organisations non gouvernementales. Je vous transmets par la présente, Monsieur le Président, le produit de cet appel. Comme Nelson Mandela, Xanana Gusmão doit jouer le rôle principal dans le règlement du problème du Timor oriental.

Le Conseil économique et social réaffirme, au paragraphe 2 de sa résolution 1978 (LIX) en date du 31 juillet 1975, c'est-à-dire quelques mois avant l'invasion indonésienne du Timor oriental,

«que la reconnaissance par l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et d'autres organes des Nations Unies, de la légitimité de la lutte que mènent les peuples coloniaux pour obtenir la liberté et l'indépendance a pour corollaire l'octroi par les organismes des Nations Unies de tout l'appui moral et matériel nécessaire aux peuples des territoires coloniaux et à leurs mouvements de libération nationale;»

Maintenant que le problème du Timor oriental atteint une phase décisive, je suis certain que le Comité va encourager l'ONU à fournir une assistance renforcée en faveur du peuple martyr du Timor oriental.

Le pétitionnaire se retire.

Sur l'invitation du Président, Mlle Lita Killup, Asia-Pacific Conference on East Timor, prend place à la table des pétitionnaires.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne la parole à Mlle Killup.

Mlle Killup (Asia-Pacific Conference on East Timor) (*interprétation de l'anglais*) : Nous remercions le Comité de permettre à l'Asia Pacific Conference on East Timor (AP-CET), telle que représentée par son secrétariat basé dans les locaux d'Initiatives for International Dialogue (IID), de faire entendre la voix unanime des représentants des peuples de la région Asie/Pacifique qui souhaitent voir l'aube de la liberté se lever au Timor oriental.

L'APCET est une nouvelle initiative émanant de citoyens défenseurs de la liberté, d'organisations non gouvernementales et d'organisations des peuples de la région Asie/Pacifique. Elle cherche à structurer l'amitié naissante entre les peuples de la région Asie/Pacifique et le peuple assiégé du Timor oriental.

La coalition est temporairement basée dans les bureaux d'Initiatives for International Dialogue, organisation non gouvernementale internationale indépendante philippine qui travaille au développement de la solidarité Sud-Sud. IID a contribué à l'organisation de la récente Conférence Asie/Pacifique sur le Timor oriental.

C'est l'attitude indifférente, négative, amoral de nos gouvernements en ce qui concerne le Timor oriental qui a donné l'élan nécessaire à la naissance d'APCET. Des dirigeants politiques dans la région Asie/Pacifique ont choisi de ne rien dire au sujet de l'annexion manifestement illégale du Timor oriental par le régime militaire de Suharto, en dépit des résolutions pertinentes des Nations Unies. Cette duplicité a enhardi l'Indonésie, qui a fait étalage de son pouvoir dans la région et a persécuté ses voisins.

Cela a été clairement manifesté lorsque Suharto a récemment forcé la main du Gouvernement des Philippines au sujet de la Conférence Asie/Pacifique sur le Timor oriental. L'Indonésie a menacé de retirer des milliards de prétendus investissements potentiels aux Philippines. Cherchant à apaiser Jakarta, le Président des Philippines, le général Fidel V. Ramos, a pris des mesures pour interdire tous les représentants étrangers. Le gouvernement a même déporté le lauréat du prix Nobel Mairead Maguire, et a mis sur la liste des personnes indésirables la première dame de France, Danielle Mitterrand. Le Gouvernement du Président Ramos a capitulé en allant jusqu'à utiliser un subterfuge pour obtenir un arrêt de tribunal qui interdisait la tenue de la conférence où que ce soit aux Philippines.

Mais le peuple philippin et les autres peuples de la région ne peuvent être privés de leurs droits. Nous avons défié le gouvernement et nous avons gagné, car la Cour suprême a autorisé la tenue de la conférence.

L'intimidation des Philippines par l'Indonésie et la soumission de cette dernière ont déclenché une fureur diplomatique encore jamais vue parmi les États de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). La dispute a été largement traitée par les médias internationaux. Au lieu de cacher l'occupation illégale du Timor oriental par l'Indonésie, la pression exercée par l'Indonésie sur les Philippines a servi à démasquer le mensonge qu'elle cherchait à perpétuer, notamment parmi les peuples de la région Asie-Pacifique.

Même dans les pays du Sud-Est asiatique, le Timor oriental était relativement obscur et isolé. Au cours de la Conférence de Manille sur le Timor oriental, la barbarie et la cruauté de l'invasion du régime militaire indonésien et l'occupation du territoire qui s'en est suivi ont été mises à nu devant ses voisins asiatiques.

Ces faits présentés à la Conférence étaient véridiques et indiscutables. Il est certain qu'ils n'ont pas échappé à l'attention du Comité. Il ne fait aucun doute qu'ils ont été présentés au Comité à maintes reprises dans des discussions innombrables, et apparemment interminables, sur la question du Timor oriental. Donc, nous ne souhaitons pas l'amoindrir à cause du nombre de Timorais qui ont été massacrés au nom de ce que les Indonésiens appellent leur «fraternité commune». Il n'est pas nécessaire non plus de rappeler au souvenir du Comité les milliers de Timorais qui continuent à subir le joug de l'oppression et de l'exploitation militaires de Suharto.

Mais les peuples de la région Asie-Pacifique ont été horrifiés par les révélations de la conférence. Les représentants des organisations populaires et des organisations non gouvernementales du Sud-Est asiatique ont eu du mal à comprendre comment Suharto et ses militaires avaient pu massacrer 200 000 Timorais et réussir à cacher l'acte ignoble de leurs voisins. Tout aussi écoeurant est le fait que les gouvernements de la région ont préféré gober le mensonge propagé par le Gouvernement indonésien. Mais le plus ahurissant a été l'apparente incapacité des Nations Unies à rappeler à l'ordre le prétendu chef du Mouvement des non-alignés, l'Indonésie.

Les Nations Unies ont agi rapidement contre Saddam Hussein et ont joué un rôle de maintien de la paix efficace en Angola, en Namibie et au Cambodge, sans parler de leurs efforts de rétablissement de la paix au Nicaragua et en El Salvador. L'APCET est donc déconcertée par l'apparente inertie dont les Nations Unies font preuve dans leur tâche, qui est de régler le conflit au Timor oriental. Cette perplexité est d'autant plus grande que l'Assemblée générale a

déjà confié des tâches précises au Secrétaire général concernant le statut du Timor oriental en tant que territoire non autonome.

Nous reconnaissons néanmoins, tout en nous posant des questions sur les tergiversations et le manque d'utilité apparents des Nations Unies face à la question du Timor oriental, leur capacité d'imposer le respect du consensus de l'Assemblée générale dans d'autres domaines, notamment la question des territoires non autonomes, et il nous appartient en effet de le faire. Nous reconnaissons que plusieurs de ces territoires ont obtenu le droit de déterminer leur propre avenir ces dernières années grâce à l'aide importante des Nations Unies.

Les Nations Unies savent qu'elles ont l'obligation de faire respecter le droit souverain du peuple timorais de déterminer son propre avenir. Il est certain que les Nations Unies devront imposer le respect des deux résolutions du Conseil de sécurité et des huit résolutions adoptées par l'Assemblée générale en faveur du Timor oriental.

C'est pourquoi nous appelons le Comité non seulement à se pencher sur les questions que j'ai évoquées, mais de s'y attaquer réellement. Voilà ce qu'a reconnu la Coalition comme étant indispensable à la préservation de la nation timoraise. Nous prions instamment le Comité de reconnaître qu'il est urgent de résoudre la question du Timor oriental et d'accepter les recommandations suivantes dans le cadre des mesures que devront prendre les Nations Unies. La première recommandation concerne un cessez-le-feu et un référendum. Il convient d'instaurer sans délai un cessez-le-feu entre le FALINTIL et les forces indonésiennes d'occupation, y compris la démilitarisation complète du Timor oriental, et de lancer un véritable processus de paix. En même temps il faut organiser un référendum juste et honnête pour déterminer la volonté des Timorais. Tout cela doit être fait sous la supervision directe des Nations Unies.

Les Nations Unies sont indispensables pour mettre en oeuvre ces mesures, certes, mais ce sont avant tout les vues des organisations représentatives du peuple timorais qui doivent être prises en considération. À cet égard, la Coalition exprime son appui au plan de paix élaboré par le Conseil national de la résistance maubère (CNRM) et aux initiatives en vue de l'autodétermination présentées par d'autres groupes authentiquement timorais.

La deuxième recommandation vise la libération des prisonniers politiques. Il faut immédiatement prendre des mesures pour libérer tous les prisonniers politiques timorais. Cet appel doit être considéré comme faisant partie d'un

ensemble de mesures de confiance. Parmi ceux qui devraient être libérés immédiatement figure Kay Rala Xanana Gusmão, Président du Conseil national de la résistance maubère et commandant en chef du FALINTIL. La libération de M. Gusmão est essentielle au règlement du conflit. Il faut lui accorder un rôle direct dans toute négociation concernant le Timor oriental. Xanana Gusmão doit jouer un rôle de premier plan dans le groupe timorais qui négociera avec le Gouvernement indonésien.

Notre troisième recommandation porte sur la condition de la femme. L'APCET exhorte le Rapporteur spécial sur la torture de la Commission des droits de l'homme à rechercher et à écouter les déclarations des femmes timoraises sur les atrocités, notamment des violences sexuelles telles que le viol, commises à leur encontre par des militaires indonésiens au Timor oriental. De même, il convient de faire une enquête sur les programmes indonésiens de limitation forcée des naissances et de planification familiale. La Coalition est alarmée par ces mesures compte tenu d'informations selon lesquelles elles visent à arrêter la croissance démographique des Timorais. Les Nations Unies devraient également enquêter sur les accusations selon lesquelles ces mesures font partie du programme indonésien de «transmigration». L'application de ce programme anéantirait la culture et le patrimoine si riches du peuple timorais.

Pour que ces recommandations soient suivies d'effet, les Nations Unies devraient faire tout leur possible dans les limites de leur mandat pour élargir l'accès au Timor oriental. L'Indonésie l'a déjà promis à des organisations humanitaires et des droits de l'homme, aux médias et à des Rapporteurs spéciaux des Nations Unies.

L'APCET prie le Comité spécial d'entreprendre rapidement l'examen de ces propositions. Elle propose en outre que ces mesures soient prises dans le cadre des éléments concrets du rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale. L'APCET espère vivement qu'ainsi, le plan d'action de l'Assemblée générale visant à libérer tous les peuples colonisés d'ici au XXIe siècle s'attaquera de front au conflit au Timor oriental. Ce serait là une réalisation appropriée dans la présente Décennie de l'élimination du colonialisme.

Il sera certainement complexe et difficile de donner suite à ces recommandations. Les intérêts des dirigeants du pays musulman le plus grand du monde y font obstacle. Mais ne s'agit-il pas du type de dilemme qui a donné l'élan et permis la création des Nations Unies : donner à tous les pays, grands et petits, puissants ou non, forts et faibles, des chances égales à la tribune de l'opinion mondiale? N'est-ce

pas le mandat des Nations Unies de faire peser tout le poids du droit international sur les États réfractaires avec autant de rapidité et de responsabilité que dans le cas de la guerre du Golfe?

L'efficacité des Nations Unies repose sur le terrain d'entente que les États Membres savent trouver. Il était donc tout à fait compréhensible que la rivalité entre les superpuissances, qui a façonné la politique internationale et régionale durant l'ère de la guerre froide, ait rendu difficile la recherche de cette entente. Depuis, le monde a retrouvé les moyens d'y parvenir. Mais la fin des tensions entre l'Est et l'Ouest a plutôt servi simplement à mettre en évidence les conflits causés par des tyrans régionaux comme l'Indonésie.

L'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont déjà parlé. Il est temps d'appliquer la Déclaration sur la décolonisation au Timor oriental. Les résolutions de ces deux instances des Nations Unies le prouvent. Ce qui reste à trouver est la volonté politique de mettre en oeuvre ces résolutions et d'exercer le mandat confié par la Charte des Nations Unies aux États Membres d'aider les peuples colonisés à accéder à leur droit inaliénable à l'autodétermination.

Pourtant, malgré la condamnation par le monde de son occupation illégale du Timor oriental, l'Indonésie s'accroche de manière inflexible à sa revendication sur le territoire. Elle a choisi d'ignorer les Nations Unies. Elle a choisi d'ignorer l'opinion publique du monde entier. Elle a choisi de faire fi de ses voisins, de les soumettre à son chantage, et de les forcer à se soumettre à ses exigences, pis, à courber l'échine.

Nous ne pouvons, nous ne devons pas permettre que cela se produise. C'est certainement le summum de l'hypocrisie pour les Nations Unies et des organisations régionales

telles que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est de tolérer la persistance de la persécution des Timorais tout en faisant des déclarations pieuses en faveur de la paix et du désarmement.

Combien de temps cette tragédie se poursuivra-t-elle encore? La réponse se trouve quelque part cachée dans les locaux des Nations Unies. En fait, la réponse dépend en partie, sinon entièrement, de la volonté de ce Comité.

J'avais été invité à donner lecture d'une déclaration de Philippine Solidarity for East Timor and Indonesia, mais je la présenterai plutôt sous forme d'annexe à la déclaration que je viens de faire, car cette organisation fait partie de l'Asia-Pacific Conference on East Timor.

La séance est levée à 13 h 5.